NOUVEAU GOUVERNEMENT, MESURES PAS TRES NOUVELLES !

lire nos articles pages 3, 4, 5, et 12

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 681 - 20 juin 1981 - prix : 5 F

Les résultats du 1er tour des législatives

P. 10 et 11

Les électeurs vont donner à Mitterrand les moyens de gouverner: à lui de tenir ses promesses.

M 6189 - 681 - 5 F

sommaire

Dans le monde

Page 6 :
— **Espagne : l'affaire d'Almeria, la police espagnole et le terrorisme.**
Page 7 :
— **Le capitalisme peut engendrer demain de nouveaux holocaustes.**
— **Irlande : deux prisonniers républicains élus députés.**
Page 20 :
— **Iran : la fin de Bani Sadr ?**
— **Pologne : l'URSS désavouée par la direction du PC.**

En France

Page 4 :
— **Emmanueli : un ministre des DOM-TOM... comme les autres.**
— **L'augmentation du SMIC : le coup de pouce est payé par la Sécurité sociale.**
Page 5 :
— **35 heures : Mauroy ménage la chèvre et le chou.**
Pages 8 et 9 :
— **Dans les entreprises : PTT Créteil CTA ; Snecma Corbeil ; BNP Barbès.**
— **A « l'hôpital à domicile » de Bagnolet.**
Pages 10 et 11 :
— **Après le premier tour des élections législatives :**
• **Les résultats de Lutte Ouvrière.**
Page 12 :
— **Le projet d'amnistie : un geste calculé.**
Page 13 :
— **Sous le septennat d'Auriol : deux premiers gouvernements sans participation socialiste (août 1951 à février 1952).**
Page 14 :
— **Le Front républicain au pouvoir : mai-octobre 1956, Lacoste parade en Algérie ; le détournement de l'avion de Ben Bella.**

Culture

Page 17 :
— **Films : *San Mao, le petit vagabond ; Excalibur ; Pourquoi pas nous ?***
— **Livres : *La valise à l'eau* de D. Saint-Hammond ; *Un nom de papier* de Céline Ackaoui.**
Pages 18 et 19 :
— **Télévision : L'école laïque a cent ans ; Misère et révoltes au temps du Roi Soleil.**

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Composition : PPC, 25-27, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris

Impression : Voltaire Impressions 93.100 Montreuil

Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

Dans notre courrier à propos des élections

Camarade,

Ancien militant du Parti Communiste Français, j'ai découvert Lutte Ouvrière le samedi 11 avril dernier lors d'une réunion publique de soutien à la candidature pour les présidentielles. De là, j'ai eu l'occasion à maintes reprises de rencontrer des militants de LO, et grâce à eux, j'ai effectivement compris que les joutes électorales septennales ne « changeront pas la vie et ne supprimeront pas l'exploitation prolétarienne ». (...) Mais aujourd'hui, je ne comprends absolument plus rien à la politique dite « révolutionnaire », qui, pour moi, se résume à ceci : « Travailleuses, travailleurs, un jour viendra — car aujourd'hui c'est trop tôt — (...) en attendant, entrons dans le jeu bourgeois des élections. Ne parlons surtout pas de révolution prolétarienne, elle arrivera toute seule. Ce jour-là, nous suivrons le mouvement en espérant que Lutte Ouvrière en récoltera les fruits ». (...)

Ce que j'aurais aimé t'entendre dire, c'est ceci : « Prolétaires de ce pays, ralliez-vous derrière le drapeau rouge des révolutionnaires de Lutte Ouvrière et abstenez-vous de voter. Les 26 avril et 10 mai 1981, descendez dans la rue pour montrer à Giscard, Chirac et Mitterrand que nous ne sommes plus dupes de leurs mensonges et de leurs promesses illusoires » (...) Au moins, au soir du 10 mai, le seul vainqueur n'aurait pas été l'espoir, mais le peuple. (...)

A quoi cela sert-il de dire : « Votez pour moi pour qu'ils sachent, tous ces politiciens professionnels, qu'il faudra compter sur la colère du peuple ». Cela, tout le monde le sait, à commencer par Mitterrand. Crois-tu qu'il ait perdu la mémoire en juin 1968 ? (...)

La cause révolutionnaire n'a pas besoin de représentants au Parlement, mais uniquement dans les entreprises, petites ou grandes, car c'est là que meurent chaque jour des opprimés. (...)

Voilà, camarade. Tu es une travailleuse, je suis moi aussi un travailleur. J'ai 22 ans. (...) J'ai milité au PCF, puis maintenant à LO. (...)

Si je t'ai écrit aujourd'hui, c'est parce que ta politique ne m'apparaît pas très clairement.

Pascal, ton camarade.
(Creil-Oise)

Cher Camarade,

Laisse-nous d'abord te dire que nous sommes très heureux que tu nous aies connus et rejoints lors de la campagne présidentielle — tu n'es pas le seul, et rien que cela suffirait à justifier que nous participions à de telles campagnes !

Dans tes nombreux reproches, il en est un qui ressort particulièrement : ne pas avoir parlé de la « révolution prolétarienne ». Nous croyons que tu te trompes : nous n'avons peut-être pas employé ces mots-là — car personne, à part les révolutionnaires, n'a une idée de ce qu'ils peuvent signifier — mais notre porte-parole, dans des interventions, a souvent dit qu'il n'y avait pas de moyen de réformer ou de replâtrer la société capitaliste, qu'il fallait la faire fonctionner différemment, et que seuls les travailleurs pouvaient le faire.

Cela dit, c'est vrai que nous n'avons pas cherché, à travers ces deux campagnes électorales, à appeler les travailleurs à faire la révolution et à descendre dans la rue. Nous savons qu'il ne suffit pas que nous, révolutionnaires, appelions les travailleurs à faire la révolution... pour qu'ils nous écoutent et la fassent !

Les travailleurs, et plus largement les masses laborieuses, se mettent en mouvement lorsqu'elles ne supportent plus d'être exploitées et quand elles prennent conscience qu'elles seules peuvent changer les choses.

Nous ne sommes pas dans une telle période. C'est une constatation.

Alors, nous avons essayé quand même de profiter de cette période électorale où des millions de gens s'intéressent de plus près à la politique pour dire aux travailleurs, à la population laborieuse des villes et des campagnes, que le bulletin de vote, justement, ne pouvait pas changer leur sort et les mettre en garde par avance contre les mauvais coups qu'un gouvernement de gauche, tout comme un gouvernement de droite, pouvait leur préparer.

Et si les travailleurs se souviennent demain que nous avons été les seuls à profiter de ces élections non pour les bercer d'illusions mais pour leur dire la vérité, eh bien, notre campagne en sera pleinement justifiée.

Nous espérons que tu continueras cette discussion avec les camarades de ta région car la liste de tes critiques est loin d'être épuisée ! Et nous t'adressons, camarade, nos meilleurs sentiments révolutionnaires.

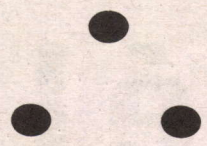

Camarades,

Vous croyez-vous sincèrement révolutionnaires, ou voulez-vous plutôt uniquement le faire croire aux prolétaires ?

Est-ce d'abord être révolutionnaire que de participer à une élection présidentielle au suffrage universel qui suppose à lui seul faire de l'élu un dictateur ?

Et corollairement, est-ce être révolutionnaire que de participer à ce cirque que sont les législatives dans un régime où le Parlement n'est plus qu'un fantôme ? (...)

Vous précisez que votre candidature ne tend pas à faire obstacle à l'élection d'un représentant de gauche. Et pourtant, dans le même temps, dans un tout de propagande électorale hétérogène, vous vous efforcez de convaincre les électeurs que le passé de Mitterrand incite à la défiance, qu'il ne peut en aucun cas abandonner ses conceptions fondamentales bourgeoises, que le PCF n'est plus qu'une caste s'efforçant de garantir à ses représentants leurs intérêts personnels.

Votre argument sur la « bonne leçon à donner aux candidats de la gauche traditionnelle » n'est donc que pure intoxication électorale.

Croyez-vous qu'il suffit pour les travailleurs de voter Arlette Laguiller **« pour dire aux exploiteurs et aux politiciens à leur service que, quel que soit le résultat des élections, ils devront compter avec la colère des travailleurs » ? « Et pour apporter l'affirmation du fait que les travailleurs doivent prendre eux-mêmes en main leurs propres affaire et celles de toute la société » ?** (...)

Une, et une seule, solution existe non pour affirmer mais pour concrétiser le fait que la classe ouvrière doit prendre elle-même en main les clefs de son destin : la révolution prolétarienne. (...) Et pour cela, voyez-vous, la colère ne suffit plus.

S.J.M. (Belgique)

Cher camarade,

Tu nous reproches d'avoir appelé à voter pour le PC ou le PS alors que nos sommes tout aussi persuadés que toi que ces partis ne défendent pas les intérêts des travailleurs.

Nous avons dit et répété ce que nous en pensions. mais cela ne suffit pas pour que les travailleurs prennent conscience de ce qu'ils sont. C'est pourquoi nous avons affirmé que nous étions prêts à faire l'expérience avec eux de ce qu'est cette gauche en ne faisant pas obstacle à leur volonté de la porter au gouvernement par la voie des élections.

Et c'est justement parce que nous avons dit ce que nous avions à dire sur Mitterrand, sur le Parti Socialiste, sur le PCF, que nous les avons critiqués malgré les reproches de tous ceux qui nous disaient « ce n'est pas le moment de critiquer, il faut que la gauche passe, on verra après », que nous avons estimé que nous pouvions appeler à voter pour eux sans entretenir des illusions sur leur compte.

Car ce qui est primordial pour nous, c'est le niveau de conscience et de combativité de la classe ouvrière. Et c'est à travers les événements politiques, à travers les luttes de tous les jours, à travers des combats plus importants qu'elle se forge. Et à Lutte Ouvrière, nous pensons qu'il s'agit d'accorder aux élections la place et le temps qu'elles méritent, mais pas plus.

Bulletin d'abonnement aux publications de Lutte Ouvrière

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : 150 F
pour une période de six mois : 85 F
LUTTE DE CLASSE
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière**)
pour une période de un an : 50 F
CEUX DU TECHNIQUE
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par **Lutte Ouvrière**)
pour une période de un an : 10 F
ci-joint la somme totale de : francs .....

NOM : .....
.....
Prénom : .....
.....
Adresse : .....
.....
.....
Code postal : .....
.....
.....

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

(1) Rayer les mentions inutiles

Les élections vont donner à Mitterrand les moyens de gouverner...

A lui de tenir ses promesses

DIMANCHE dernier, la droite a été massivement désapprouvée.

L'ensemble des travailleurs et la majorité des électeurs ont clairement dit non à la politique d'austérité pour les pauvres, de chômage et d'injustices de toute sorte, de l'équipe précédente.

Au deuxième tour, dimanche, il faudra renforcer ce vote du 1er tour.

Mitterrand et le gouvernement socialiste ont demandé les moyens de gouverner : ils doivent les obtenir !

A partir de lundi, ils doivent avoir les moyens de tenir leurs promesses.

Alors, les électeurs, eux, auront fait ce que Mitterrand leur demandait. Ce sera à Mitterrand de faire ce que les électeurs attendent, car il n'aura aucun prétexte pour ne pas satisfaire les espoirs qu'il a soulevés.

Bien sûr, les travailleurs sont prêts à attendre : ils ont déjà tellement attendu qu'ils savent le faire !

Mais il faut que cela change. Il faut que cela change vraiment, pour ceux qui ne gagnent que le SMIC, même augmenté à 2.900 F, alors que tous les prix continuent à grimper.

Oui, il faut que tous les chômeurs retrouvent du travail et un niveau de vie décent.

Il faut que cela change vraiment pour les vieux, car c'est toujours honteux de les faire vivre avec 1.700 F par mois, même si c'est plus que sous Giscard.

Il faut que cela change pour tous ceux qui doivent vivre et faire vivre leur famille avec 3.000 ou 4.000 F par mois.

Oui, il faut que cela change pour l'ensemble des travailleurs, qui vivent sous la hantise du chômage et qui ont leur niveau de vie amputé par la hausse des prix, tandis que leurs conditions de travail ou le temps passé en transport dans les grandes villes empirent de jour en jour.

Pour le moment, le changement c'est seulement pour les dirigeants socialistes, qui remplacent à la tête de l'Etat l'ancien personnel politique de la droite.

Nous y gagnons certes des visages nouveaux et, il faut bien le dire, assez souvent plus jeunes. Mais c'est tout : car, en-dessous, l'Etat et la société auront-ils changé ?

Les injustices vont-elles disparaître, ou les travailleurs vont-ils continuer à être victimes de l'inflation et du chômage, tout comme ils continuent à être écartés du pouvoir politique ?

Le nouveau gouvernement a fait des gestes en faveur des plus déshérités, mais ce ne sont encore que des gestes, et pas un vrai changement. Et puis, chacun de ces gestes en faveur des travailleurs a été accompagné de cadeaux bien plus importants au patronat. La moitié du coût de l'augmentation du SMIC a été offerte au patronat sur le compte de la Sécurité sociale et des ASSEDIC. Des milliards de prêts viennent d'être attribués aux patrons, dont l'Etat payera en partie les intérêts.

On nous dit que c'est nécessaire pour ne pas aggraver le chômage. Soit !

Mais c'est ce que disaient les autres aussi, pour justifier que l'argent de l'Etat aille toujours aux plus riches.

Car il y a des grosses entreprises, et des petites qui vont très bien, qui vont profiter de ces déductions, pas seulement celles qui en ont vraiment besoin !

Et quel contrôle avons-nous sur ces prêts dont nos impôts payeront les intérêts ? De quelle façon seront-ils utilisés ? A créer des emplois ? Ou, comme par le passé, pour accumuler de la richesse à un bout et de la misère à l'autre bout ?

Et quand on nous dit que cela ira mieux dans deux ans, où est la différence avec le langage des autres ?

Alors oui, aujourd'hui, c'est vrai, l'immense majorité des travailleurs est prête à attendre.

Mais, attention !

Derrière la confiance que les travailleurs mettent en Mitterrand et sa nouvelle équipe, il y a un espoir, des illusions sans doute, mais des exigences aussi. Et les travailleurs n'attendront pas toujours !

Aujourd'hui, ils ne veulent rien bousculer. C'est la chance du nouveau gouvernement. Mais si le gouvernement déçoit leur espérance, alors viendra l'heure des comptes à rendre, où les travailleurs devront exiger leur dû.

Travailleuses, travailleurs,

Souvenons-nous qu'en juin 1936 (que les nouveaux responsables de l'Etat commémorent), ce n'est pas le gouvernement socialiste sorti des élections qui a vraiment obtenu les 40 heurees et les congés payés : c'est l'immense mouvement gréviste qui les a imposés au patronat.

Et en 1968, sans qu'il y ait même de changement politique, c'est la grève générale qui a obtenu la revalorisation de tous les bas salaires.

Alors, votons massivement, dimanche, pour les candidats de la gauche.

Mais qu'ils sachent que les travailleurs n'attendront pas éternellement, qu'ils sauront demander des comptes et qu'au besoin ils sauront imposer leurs légitimes revendications au patronat, car il y a des chances pour que personne ne le fasse à leur place.

Arlette LAGUILLER

(Texte de l'intervention radiotélévisée du 18 juin 1981).

Les nouvelles mesures du gouvernement en faveur des patrons

Après avoir donné un coup de pouce au SMIC, puis après avoir décidé la création de 55 000 emplois, le gouvernement, lors du dernier Conseil des ministres, s'est occupé des entreprises. Et c'est une véritable pluie de milliards qui vient de tomber dans leurs escarcelles :

— 6 milliards pour le pacte pour l'emploi reconduit par le nouveau gouvernement, qui a décidé d'ajouter 2 milliards aux 4 milliards que prévoyait Barre. Cela n'oblige en rien les patrons à embaucher du personnel dont ils n'ont pas besoin, mais cela leur permet de ne pas payer eux-mêmes celui qu'ils auraient dû embaucher de toute façon.

— 17 milliards sous forme de prêts bonifiés à long terme, c'est-à-dire sous forme de prêts à des taux particulièrement avantageux. Les taux d'intérêts ayant été relevés, l'Etat accepte de faire une fleur aux entreprises en empruntant à leur place au prix fort et en leur reprêtant l'argent à des taux moins élevés. Ce sont évidemment les contribuables qui payent la différence, quand ce n'est pas la totalité. Car il est bien connu qu'une partie de ces prêts ne sont jamais remboursés. Le gouvernement Barre avait prévu d'octroyer ainsi 13 milliards aux entreprises cette année. Le gouvernement Mauroy ne l'a pas désavoué et a même décidé d'y rajouter 4 milliards.

— enfin, les entreprises peuvent demander un prêt exceptionnel qui peut aller jusqu'à 500.000 F, si elles ont du mal à boucler leurs fins de mois. Le montant total de l'argent que l'Etat est prêt à débourser à ce titre n'est pas précisé, mais cela fera sûrement encore plusieurs milliards. Puisqu'il suffit de demander...

Et tout cela s'ajoute aux crédits supplémentaires pour les entreprises déjà débloqués le 10 juin dernier : 2 milliards pour honorer les prêts engagés par l'ancien gouvernement et 2,6 milliards de rallonge octroyés par le nouveau.

Alors, évidemment, le nouveau gouvernement — comme l'ancien d'ailleurs — nous dit que c'est pour le bien de tous qu'on distribue l'argent de nos impôts aux patrons : pour qu'ils puissent investir, créer des emplois, relancer l'économie.

Seulement voilà, depuis des années la preuve est faite qu'il n'en est rien. Tous ces milliards ne créent pas d'emplois nouveaux, n'empêchent en rien l'augmentation du chômage et n'incitent pas les entreprises à investir. L'Etat n'a aucun contrôle sur ce qu'il advient de l'argent qu'il distribue si généreusement. Rien n'empêche par exemple des patrons qui bénéficient d'un prêt à bon marché de prêter à leur tour cet argent à son taux normal en empochant la différence. Rien ne les empêche d'utiliser cet argent pour spéculer plutôt que pour investir. Et c'est d'ailleurs bien ce qui se passe, car la spéculation rapporte plus gros, dans cette période de ralentissement de l'activité économique. C'est dire qu'il ne faut pas faire confiance aux patrons pour qu'ils relancent l'activité grâce à leurs investissements !

En tout cas les patrons, eux, peuvent faire confiance au nouveau gouvernement et se rassurer : il ne sera pas plus avare que le précédent avec les deniers de l'Etat quand il s'agira de voler à leur secours. Il vient d'en faire la démonstration éloquente.

Dominique CHABLIS

EMMANUELI, un ministre des DOM-TOM ...comme les autres !

Emmanueli, ministre des TOM-DOM : le représentant de l'impérialisme français oppresseur des peuples. (Photo AFP)

Dans une interview qu'il a donnée le mercredi 17 juin au journal **Le Monde,** le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, Henri Emmanueli, confirme ce qu'il avait dit lors de son récent voyage aux Antilles : ce qu'envisageait le Parti Socialiste au moment de la réactualisation du Programme Commun en 1977, c'est-à-dire de soumettre la question du statut des DOM-TOM à l'appréciation des populations locales par la voie du suffrage universel, est bien oublié. Les DOM-TOM resteront françaises, c'est, dit Emmanueli, **« la volonté majoritaire des populations des territoires d'Outre-Mer, telle qu'elle apparaît à travers le scrutin du 10 mai »** (celui des présidentielles). Car d'après le secrétaire d'Etat, c'est parce qu'ils croyaient que **« la gauche, c'était l'indépendance »,** et qu'ils n'en voulaient pas, que les DOM-TOM ont voté pour Giscard ! Le gouvernement saute à pieds joints sur le fait que Giscard a eu une large majorité dans les DOM-TOM pour justifier leur maintien sous la coupe de la métropole, et mettre aux oubliettes ses promesses, se gardant bien de rappeler que la moitié des électeurs se sont abstenus.

Nous publions ci-dessous des extraits d'un article de nos camarades de Combat Ouvrier, groupe trotskyste antillais, dans le numéro 118 de leur journal **Combat Ouvrier,** daté du 6 juin 1981 :

« Le nouveau ministre des DOM, Emmanueli, à peine arrivé, a tenu surtout à se montrer conciliant envers les politiciens départementalistes. On a pu apprécier à la télévision l'insistance de la poignée de main à Bernier.

Puis le ministre « socialiste » déclarait (comme tous ses autres confrères passés « aux DOM ») que la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane ne seraient pas lâchées par la France.

Pas de largage donc !...

Les résultats des élections ont tellement impressionné la gauche en France et aux Antilles que de Césaire au plus réactionnaire des politiciens de droite, on n'entend plus qu'une opinion : « Il n'est pas question de changer de statut ». Il faut gagner les élections et chacun pense que l'électorat est acquis aux thèses départementalistes.

Pour Mitterrand, il faut gagner une majorité des sièges aux législatives. Il faut remonter le courant des gens inquiets pour leurs maigres allocations et les « rassurer ». Il faut absolument les persuader qu'il n'y aura pas de « changement de statut ».

Et le ministre des DOM est amené finalement au nom de son gouvernement à abandonner les timides « spécificités » que prévoyait le projet de décentralisation. Aujourd'hui, pressé par les départementalistes et par la campagne de presse engagée de Janrot dans France-Antilles, **le gouvernement français poursuit de plus belle la politique stupide d'assimilation de ses prédécesseurs (...)**

Les socialistes français au pouvoir ont toujours affiché de belles intentions, sans toutefois donner trop de précisions sur ce qu'ils allaient faire, et ont toujours agi ensuite contre l'intérêt des peuples des colonies.

Ce fut le cas en Indochine et en Algérie.

Si le gouvernement français préfère croire aux analyses rassurantes, électoralistes, des politiciens qui défendent avant tout un système qui leur donne honneur, postes et prébendes, plus une domination de cacique sur la population, cela le regarde. (...)

Mais si l'on veut aborder sérieusement le problème des Antilles, il faut tenir compte de toutes les manifestations de colère : les grèves, les manifestations, les affrontements entre ouvriers et gardes mobiles de Fort-de-France, les occupations de terre en Guadeloupe, la sympathie de la population envers le GLA, l'existence même d'un tel groupe de terroristes, tout cela prouve qu'aux Antilles quelque chose a changé.

Et le résultat des élections ?

Oui ! Mais et la prise en main de l'information par les départementalistes de droite ou de gauche ? Et l'existence d'un seul quotidien antillais aux mains de la droite colonialiste et départementaliste ? Et ces milliers de jeunes qui manifestent dans les rues contre le colonialisme ? Et ces 50 % d'abstentions !

Le gouvernement a décidé, aidé en cela par la politique d'Aimé Césaire et du PPM en Martinique, de pratiquer une politique qui fait abstraction totalement de tous ces aspects des problèmes antillais. (...)

Les problèmes des Antilles doivent être réglés ici et non en France, par les travailleurs antillais et non par le gouvernement français.

Monsieur Emmanueli s'est montré menaçant, tout comme les ex-ministres Peyrefitte et Dijoud. *« Le gouvernement ne tolérera pas la violence ».* Mais tout son appareil répressif antipopulaire (gendarmes, gardes mobiles, CRS) est bien en place ! Sa télévision et sa radio continuent à être au service des mêmes opinions. La presse quotidienne de Hersant continue à déverser les opinions du français Janrot sur ce que doit être l'avenir des Antilles !

Quand on lui a demandé ce qu'il adviendrait des militants anti-colonialistes que la politique d'assimilation à outrance des gouvernements précédents a conduits en prison, il n'a fait que bafouiller de vagues propos (...)

Après une période de confusion, le temps de constater que la même vieille politique continue pour protéger les mêmes intérêts, ceux des riches et des privilégiés et des parasites vivant dans le panier à crabes du mouvement départementaliste, la colère se lèvera de plus belle. Et les « moratoires politiques » n'y pourront rien. »

Georges RASSAMY

L'augmentation du SMIC :

Le coup de pouce est payé par la Sécurité sociale

Le relèvement du SMIC de 10 % a représenté un coup de pouce de 5 % par rapport à l'augmentation légalement prévue, si l'on se réfère à la hausse enregistrée par les indices (3,3 %) et au réajustement annuel en fonction de la hausse moyenne de l'ensemble des salaires (environ 2 %), prévue en juillet.

Mais ces 5 % d'écart, le gouvernement a voulu qu'ils ne soient pas un fardeau trop lourd pour les entreprises, en particulier les plus petites, nous a-t-on dit. Et c'est pourquoi, en même temps que le passage du salaire minimum à 2.900 F, le gouvernement a annoncé des compensations sur les cotisations sociales.

Ces compensations, selon le projet du gouvernement qui sera présenté au Parlement, consisteront à réduire de 6,5 points la cotisation patronale à la Sécurité sociale, pour tous les salaires inférieurs à 1,2 fois le SMIC. C'est-à-dire que, pour une augmentation de 250 francs au smicard qui touchera dorénavant 2.900 F par mois, les patrons pourront retenir environ 190 F, pour tous les salaires inférieurs à 3.480 F,sur les cotisations qu'ils payent à la Sécurité sociale.

Avec un tel système, il ne faudra pas s'étonner si les patrons concernés ne seront pas pressés de franchir la barre des 3.480 F, et le coup de pouce au SMIC s'assortit ainsi d'une prime aux bas salaires. Et d'ailleurs les patrons, en se contentant de faibles protestations pour la forme, ont bien compris qu'on ne leur en voulait pas de trop.

L'augmentation normale et habituelle du SMIC aurait coûté aux patrons 5 % sur 2.635 F, ce qui avec les 43 % de charges sociales revenait à environ 190 F par smicard. L'augmentation de 10 % avec compensation leur coûtera le même prix.

Cette compensation ne touche pas que des petites entreprises en difficulté. Il n'y a pas qu'elles qui payent des bas salaires ; il suffit de voir les chiffres fournis par le Conseil national du patronat français sur les secteurs les plus touchés par la revalorisation du SMIC pour s'en rendre compte.

S'il y a des secteurs comme la chaussure (65.000 salariés), le meuble (80.000 salariés), l'hôtellerie-restauration (450.000 salariés), ou l'agriculture (250.000 salariés) qui sont en grande partie constitués de petites entreprises, il y en a d'autres comme l'industrie alimentaire (420.000 salariés, moyenne de salaires : 2.685 F), le textile (où, sur 315.000 salariés, 15 à 20 % ne touchent que le minimum conventionnel de 2.692 F), ou encore la conserverie (où 50 % des 34.000 salariés sont au SMIC), qui sont constitués par de grosses entreprises, parfois même des trusts.

Ce sont les uns comme les autres qui auront le droit à un abattement sur les cotisations sociales. La Sécurité sociale paiera. C'est donc avec les cotisations sur les salaires, et pas avec l'argent des patrons, qu'on vient d'offrir 5 % d'augmentation supplémentaire aux smicards.

Comme quoi, lorsqu'un gouvernement socialiste fait du social, il n'y a pas de quoi fouetter un patron.

Louis GUILBERT

Il fallait le dire

M. Pierre Mauroy, jeudi 11 juin, lors de sa campagne pour soutenir des candidats socialistes en province, a déclaré, à propos de la dernière augmentation du prix de l'essence :

« Nous serons le gouvernement de la vérité. Je n'aurais pas voulu être le Premier ministre d'un gouvernement qui n'aurait pas osé augmenter le prix de l'essence, sous prétexte qu'il y avait des élections : ça c'est une différence de style et de gouvernement ».

Une différence de style, peut-être : faire d'une augmentation du prix de l'essence un argument électoral, il fallait le faire. Ceci dit, le résultat, c'est que les automobilistes paieront l'essence plus cher... comme sous Giscard et Barre. Alors la différence de gouvernement... que chacun en soit juge !

35 heures :

Mauroy ménage la chèvre et le chou

Commencées le vendredi 12 juin par une rencontre tripartite entre le gouvernement, la patronat et les syndicats, les négociations sur la semaine de 35 heures vont reprendre entre le patronat et les syndicats le 22 juin.

Pour le gouvernement Mauroy, le plus important dans la réunion du 12 juin était qu'elle ait eu lieu, et cela à la veille du premier tour des élections législatives : il s'agissait avant tout de donner l'impression de faire vite sur ce qui avait été un des objectifs affirmés de Mitterrand lors de sa campagne présidentielle.

L'objectif fixé par Pierre Mauroy à ces négociations patronat-syndicats est d'atteindre un horaire hebdomadaire moyen de 35 heures d'ici 1985. Evidemment, le CNPF, par la bouche d'Yvon Chotard, n'a pas manqué de pousser des cris : « Il n'est pas possible aujourd'hui de prévoir ce qui sera supportable par l'économie française dans cinq ans ». **En fait, le patronat n'est pas du tout effrayé à l'idée d'entamer des négociations sur la réduction du temps de travail — ce ne seront d'ailleurs pas les premières : en juillet 1980, c'est le gouvernement Barre qui avait provoqué de telles négociations —, et s'il pousse des cris par avance, c'est dans le but d'obtenir du gouvernement des concessions sur d'autres points, en particulier sur l'aménagement du temps de travail, qui fassent que ramener l'horaire de travail à 35 heures ne coûte rien aux patrons, voire les arrange.**

De ce point de vue, force est de constater que les déclarations de Pierre Mauroy vont au-devant de ces désirs. Si l'important, pour le gouvernement socialiste, était de donner aux travailleurs le sentiment qu'il respecte ses engagements, dans le détail, le Premier ministre s'est attaché à indiquer aux patrons qu'il entendait bien que les concessions éventuellement faites aux travailleurs ne les lèsent pas.

Tout d'abord, dans l'esprit de Pierre Mauroy, il s'agit de rester le plus souple possible : en 1985, les 35 heures ne seraient qu'une « moyenne », c'est-à-dire qu'il n'est pas question pour lui d'interdire des horaires de travail plus élevés. D'ailleurs, même la loi de 1936, disant que tout horaire au-dessus de 40 heures était interdit, n'empêcha pas les heures supplémentaires. Elle ne fit que réglementer le paiement en y ajoutant des majorations. C'est pourquoi les 40 heures ne furent pratiquement jamais appliquées et restèrent un mythe.

Et là, il n'est même pas question de faire une loi sur les 35 heures du même style que celle de 1936. Il ne s'agirait que d'un texte de recommandations générales, donnant un cadre pour engager ensuite des négociations par branche d'industrie, voire par usine pour aboutir à 35 heures en cinq ans.

Mauroy : pas trop et pas trop vite. (AFP)

C'est d'ailleurs strictement l'équivalent de ce qui s'est fait ces dernières années avec des textes légaux sur le retour progressif aux 40 heures, prévoyant des compensations et des réductions annuelles d'une demi-heure ou d'une heure, jusqu'à 40 heures. Dans la plupart des entreprises, la conjoncture aidant, cela s'est d'ailleurs traduit par une réduction réelle de l'horaire de travail qui a en moyenne baissé de façon notable ces dernières années. Mais dans les entreprises où les carnets de commandes étaient bien pleins, cela s'est traduit par une simple majoration de salaire de l'équivalent et par la continuation des heures supplémentaires.

Passer de 40 heures à 35 heures payées 40, cela représenterait une augmentation de 12,5 %, à peine le taux annuel de l'inflation. Cela serait d'autant moins un problème pour les patrons qu'on leur donnerait cinq ans pour le faire !

Mais même la compensation de salaire n'est pas garantie. « Si la compensation salariale devait être totale (...) on tromperait tout le monde » **a affirmé Mauroy, ajoutant pour atténuer, que les travailleurs** « surtout au bas de la hiérarchie, ne comprendraient pas que les réductions du temps de travail se répercutent intégralement sur leurs salaires ». **Traduit en clair, cela signifie que le gouvernement se satisfait d'une compensation partielle des baisses d'horaires pour les bas salaires, quitte à prendre un peu plus sur les salaires plus élevés.**

En fait, avant même que commencent les négociations sur les 35 heures, le gouvernement affiche des objectifs qui ne vont pas à l'encontre des intérêts du patronat.

Jean-Jacques FRANQUIER

Dans la fonction publique :

On n'a pas encore gagné

Pas gâtés les fonctionnaires. Malgré la victoire de la gauche, le gouvernement ne semble pas vouloir faire d'effort particulier en leur direction. L'augmentation pour un trimestre (avril, mai, juin) sera de 3,3 %, soit sans doute l'équivalent de l'inflation officielle avec un léger relèvement des bas salaires pour lesquels « *l'indemnité spéciale mensuelle* » se traduira par 30 et 60 F de mieux selon les indices. C'est moins que pour les smicards.

Même les syndicats, pourtant largement invités à des séances de discussions et à qui les couloirs et salons ministériels sont largement ouverts désormais, ont tenu à signifier leur insatisfaction :

« *C'est la continuité dans le changement* » a déclaré la CFDT. Et pour la CGT, ces mesures « *s'inscrivent dans la continuité de la politique salariale du gouvernement précédent* ».

Le gouvernement et le président ont changé, pas la situation économique. Et l'Etat ne pourra à la fois augmenter les subventions aux patrons et satisfaire ses salariés. A moins de saigner encore plus les travailleurs en tant que contribuables. Alors quel est l'avenir du « *consensus social* » dans ces conditions ?

Il n'y a pas si longtemps, sous feu le gouvernement Barre, des militants de la CGT défilaient en scandant : « *Le consensus, c'est des cons sans sous* ».

Sans être une vérité éternelle, force sera bien de constater que de Giscard à Mitterrand, ou de Barre à Mauroy, ce jugement risque de conserver une certaine valeur.

Louis GUILBERT

Les pactes sans emploi

Pratiquement au même moment où le gouvernement Mauroy reprend le pacte pour l'emploi inventé par son prédécesseur, on vient d'apprendre qu'en 1979 le gouvernement Barre avait fait faire, sur l'efficacité de ces fameux pactes, une étude dont les conclusions étaient si défavorables qu'elle a été tenue secrète jusqu'à l'élection présidentielle.

*En effet, cette étude conclut que « **les pactes ne créant pas d'emplois nouveaux à court et moyen terme, n'ont pas infléchi tendanciellement la montée du chômage** » et elle constate que depuis 1977 — date de la création de ces pactes — « **l'évolution des effectifs ne fait apparaître ni ralentissement de la baisse des emplois industriels, ni une accélaration de la croissance des emplois tertiaires** » et donc « **les pactes n'ont pas agi de manière sensible sur la dynamique de l'emploi salarié offert par les entreprises** ».*

Il s'avère donc que les milliards qui ont été ainsi versés aux patrons sous forme, entre autres, de déductions de charges sociales, n'ont pas abouti à la création de vrais emplois. Tout au plus ont-ils permis de retarder de quelques mois la comptabilisation des chômeurs en les inscrivant à des stages sous-payés sans leur garantir un emploi à la sortie.

Il est vrai que ces « pactes » sont quand même efficaces et utiles pour les patrons qui peuvent ainsi employer pour un temps de la main-d'œuvre quasi gratuite.

Claude CHARLES

Cinquième semaine de congés payés

Un avantage pour les travailleurs facilement supportable par les patrons

Parmi les mesures sociales envisagées par Mitterrand et le nouveau gouvernement, figure la cinquième semaine de congés payés sur laquelle des négociations avec les syndicats devront s'engager dans un avenir proche.

Evidemment, les travailleurs qui n'en bénéficient pas encore et qui ne font pas partie de ceux qui, soit par ancienneté, soit par disposition spéciale dans la convention collective de leur branche, ont déjà acquis ce droit, seraient bien heureux de l'avoir à leur tour.

Evidemment, comme pour le SMIC, comme pour les 35 heures et comme pour tout ce qui ressemble de près ou de loin à une concession au monde du travail, les patrons protesteront au moins pour la forme.

Bien que le gouvernement en attende un nouvel éclat de son auréole auprès des travailleurs, il s'agit, là encore, d'une mesure dont la portée n'a rien d'effrayant pour les patrons.

Accorder une semaine de congés supplémentaire cela ne coûte aux entreprises que l'équivalent d'une augmentation de 2 % des salaires. C'est dire que ce n'est pas le bout du monde. Mais les patrons ont évidemment intérêt à rehausser la valeur d'une éventuelle concession de leur part.

Mais pour les salariés, une semaine de congés supplémentaire par an, c'est bien moins par rapport au temps global passé à l'usine, au chantier ou au bureau, qu'une réduction d'une heure par jour.

L.G.

ESPAGNE :

L'affaire d'Almeria, la police espagnole et le terrorisme

L'hebdomadaire espagnol Cambio 16, **qui fut sous le** franquisme **l'un des premiers** représentants **de la presse** libérale, **a consacré l'édito-** rial **de son numéro du 8 juin** au **problème du terrorisme. Il** écrivait **notamment :** « Il n'y a qu'une seule manière de** se assurer la paix : des services de renseignements de police disposant de capacités et de moyens suffisants pour mettre la terreur à bout, et garantir l'exercice efficace des libertés ».

Mais acte de foi dans les capacités de la police pour sauvegarder « l'exercice efficace des libertés » **était paru plus convaincant** que **dans le même numéro de** Cambio 16, **on n'avait pu lire** d'ailleurs **un article démon-** trant **la responsabilité de la** Garde Civile **dans l'assassi-** nat **de trois jeunes travail-** leurs, **le 10 mai dernier près** d'Almeria **(Andalousie), et cri-** quant **l'impunité dont** jusqu'ici **ont bénéficié les** auteurs **de cette tuerie.**

Mardi dernier, 2 juin, le journal provincial d'Almeria n'avait pas encore inculpé le lieutenant-colonel de la Garde Civile Carlos Castillo Quero, le lieutenant du même nom Manuel Gomez Torres et le garde Manuel Fernandez Llamas, coupables présumés d'un délit d'homicide qui causa la mort de trois jeunes gens il y a un peu plus de trois mois », **écrivait** Cambio 16, **qui ajoute :** « Selon les informations recueillis lors de l'enquête **(...)** Castillo Quero, Gomez Torres, et Fernandez Llamas sont les personnes qui tirèrent contre Luis Cobo Calle, Juan Manas Morales et Antonio Montero Garcia, trois jeunes de 25 à 30 ans, dont les cadavres furent trouvés dans, le dimanche 10 mai, à l'intérieur d'une Ford Fiesta verte, qui était apparemment sortie de la chaussée et avait pris feu, sur la route de Gergal à Almeria. La mort des trois jeunes hommes, que l'on essaya au début de présenter comme un accident, et qui fut ensuite qualifiée d'erreur par le ministre de l'Intérieur, commence à s'éclaircir, au fur et à mesure que l'enquête avance ».

En fait, les tortionnaires de la Garde Civile d'Almeria bénéficièrent pendant des jours du silence complice d'une grande partie de la presse, et il fallut attendre, au début juin, la publication par l'hebdomadaire du Parti Communiste Mundo Obrero **d'un rapport sur ces événements, pour que la vérité commence à se faire jour. Voici comment les faits se seraient déroulés, d'après le quotidien de Barcelone** El Periodico **(qui cite lui-même la revue** Mundo Obrero) **:**

« Le soir du samedi 9 mai arriva **(à la Garde Civile d'Almeria)** l'information, transmise de Madrid, suivant laquelle trois jeunes terroristes se dirigeaient vers la côte.

Le lieutenant-colonel Castillo Quero donna l'ordre de veiller, au cas où ils se présenteraient dans la zone, et vers les neuf heures du soir le sergent Canadas lui communiqua que les individus recherchés venaient d'être arrêtés à Roquetas del Mar.

Le lieutenant-colonel se transporta lui-même à Roquetas pour participer aux interrogatoires. Malgré les gifles, les détenus niaient être basques, et encore plus être des terroristes. Ils assuraient, comme c'était le cas, qu'ils étaient nés à Almeria, Santander et Salamanque.

Vers dix heures et demie, le lieutenant-colonel fit transporter les détenus dans les locaux de la comandancia **(de la Garde Civile).** Les détenus continuaient à protester de leur innocence. Au bout d'un moment, le chef de la Garde Civile ordonna de prendre des lampes et des lanternes, en plus des autres objets nécessaires pour l'interrogatoire, et un groupe de gardes sortit de la comandancia avec les détenus.

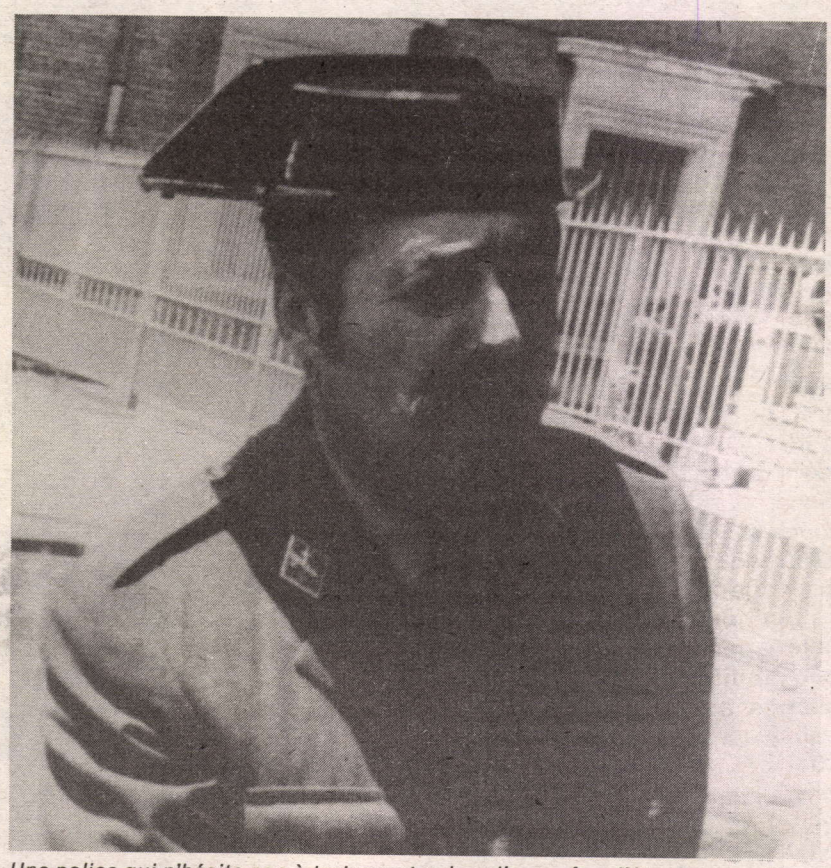

Une police qui n'hésite pas à torturer et qui, on l'a vu, rêve d'étrangler les libertés démocratiques. (Photo AFP)

Dans deux Seat 127 du Service de renseignements du corps, et une Talbot, ils allèrent jusqu'au bâtiment d'une caserne abandonnée de la Garde Civile, à Casasfuertes, à 20 kilomètres d'Almeria et à plus de 50 kilomètres du lieu où les cadavres feront leur apparition le matin suivant. Tous étaient habillés en civil, par ordre du lieutenant-colonel, précise **Mundo Obrero.**

Là, les gardes utilisèrent pour frapper des barres de fer, des bâtons et les boucles de leurs ceinturons. A un moment donné, les trois jeunes finirent par avouer qu'ils étaient bien des terroristes, mais pas des basques.

Un témoin (...) **raconte comment, traînés par les cheveux, ils furent emmenés jusqu'à la bouche d'un puits. On leur dit qu'ils allaient y mourir au fond. Traînés de nouveau à la caserne on leur dit qu'on pensait les couper en morceaux.**

L'hebdomadaire (Mundo Obrero) signale que le lieutenant Manuel Gomez Torres, adjoint du lieutenant-colonel, pourrait avoir été l'auteur du premier meurtre. Il se saisit de l'un des innocents, le sortit dehors et le fusilla. Les médecins légistes ont retrouvé les balles logées dans sa poitrine, et tous ses os brisés. Dans le mur il reste trente impacts de balles.

Un autre **(...)** mourut des coups, et le troisième s'évanouit et ne reprit pas connaissance. A trois heures du matin, le lieutenant-colonel ordonna le retour à Almeria.

De retour à la comandancia, le chef de la Garde Civile ordonna que l'on nettoie et que l'on passe à la chaux la caserne abandonnée, où il restait des traces de ce qui s'était passé, et il réunit les participants à cette action pour leur dire qu'ils devaient garder le silence et se débarrasser des cadavres.

La revue signale que ce fut le conducteur Manuel Fernandez Llamas qui fut chargé d'incendier l'automobile des détenus, qui avait été précipitée d'un petit terre-plein, dans les environs de Gergal. »

Voici donc ce qui se serait passé le 10 mai à Almeria. Et ce qui est significatif dans cette histoire, ce n'est pas seulement le comportement des gardes civiles du cru. C'est le fait que les autorités, avec la complicité de la plus grande partie de la presse dite libérale, ont tout fait, pendant des jours, pour camoufler la réalité.

Alors, les libéraux à la manière de la rédaction de Cambio 16 **peuvent bien s'indigner contre les terroristes de l'ETA. Quand ils réclament un renforcement de la police et de la législation antiterroriste, ils ne font qu'armer des terroristes infiniment plus dangereux pour les travailleurs que les militants de l'ETA : une police qui n'hésite pas à torturer à mort de simples suspects, et qui — on l'a vu le 23 février — rêve d'étrangler les libertés démocratiques.**

Gabriel CATALA

URSS :

Une nouvelle maladie : l'indocilité des psychiatres

La Commission d'études sur la situation de la psychiatrie à des fins politiques en URSS, qui a contribué à diffuser des informations sur les internements psychiatriques abusifs, vient de voir condamner l'un de ses derniers membres encore en liberté. Après Podrabienkek, amnistié en 1978, Tchernovsky Bukhmine, condamnés en 1977, Grivnina et Serebrov, arrêtés en 1980 et toujours incarcérés, le psychiatre Koriaguine a maintenant été condamné à 7 ans de camp suivis de 5 ans d'assignation à résidence. Il avait été arrêté en février dernier, peu de temps après avoir accordé une interview aux journaux occidentaux. Et surtout il avait reconnu « sain d'esprit » un mineur du Donetz, Alexi Nikitine, interné peu auparavant dans un hôpital psychiatrique pour avoir diffusé de prétendues « calomnies » sur le sort des mineurs dans le bassin du Donetz.

En réduisant ainsi au silence ceux qui ont tenté de dénoncer les internements psychiatriques pratiqués à grande échelle contre les opposants, les bureaucrates russes espèrent peut-être pouvoir faire taire les opposants politiques.

Seulement, malgré les innombrables internements, les arrestations, les condamnations, la dictature des bureaucrates russes suscite la révolte d'opposants toujours nouveaux. Et le mouvement est semble-t-il contagieux. Après avoir fait condamner à l'asile psychiatrique une génération d'opposants, ce sont les psychiatres qui sont gagnés à leur tour par l'opposition.

N.M.

Le capitalisme peut engendrer demain de nouveaux holocaustes

Près d'une dizaine de milliers de rescapés du nazisme se sont réunis pour la première fois en congrès du 15 au 18 juin en Israël.

Ces survivants des camps sont 150.000 aujourd'hui. Comme l'ont raconté ceux d'entre eux qu'on a pu voir à la télévision, ils vivent pour la plupart depuis quarante ans avec le souvenir de l'enfer de ce qu'ils ont connu toujours présent, avec l'angoisse qui les étreint encore. Ces hommes, ces femmes, qu'on a pu voir sur le petit écran, nous ont fait ressentir toute l'horreur qu'ils éprouvent encore quarante ans après pour les massacres d'Auschwitz, de Treblinka ou des autres camps. Ils se sont rassemblés pour que ne soit pas oubliée l'extermination dans les camps de la mort de 6 millions de Juifs.

L'humanité a été capable d'organiser l'extermination systématique, scientifique, de tout un peuple. Elle a produit les hommes capables d'inventer et de perfectionner les chambres à gaz, de fabriquer de l'engrais et du savon avec les restes humains, de justifier juridiquement et philosophiquement ces massacres. Dans ces tueries méthodiques, industrielles, ont trempé des dizaines de milliers de personnes, depuis les responsables SS jusqu'aux gardiens de camps en passant par les miliciens français qui embarquaient les Juifs ou les voisins de palier qui les dénonçaient.

Alors oui, il faut se rappeler.

Mais tant qu'à se rappeler, tant qu'à ne pas oublier, il faut aussi se souvenir de tous les génocides qui ont eu lieu depuis le génocide des Juifs. Aucun n'a connu la même ampleur, aucun n'a donné lieu au même déferlement de haine raciste que ceux perpétrés lors de la domination des nazis sur l'Europe. Mais ils ont existé, ils existent encore ! Il y a eu, pour parler de ceux dont la France est responsable, les massacres des Malgaches, ceux des Vietnamiens au fond des bagnes de Poulo-Condor, ceux des Algériens, qui ont payé d'un million de morts leur droit à l'indépendance. Et des camps d'extermination et de torture, il y en a eu d'autres, des bagnes de la Grèce des colonels, aujourd'hui disparus, à ceux du Chilien Pinochet qui existent toujours...

Alors oui, il faut se souvenir de l'horreur des camps nazis, des millions de morts juifs, mais pour savoir que la société capitaliste, qui a engendré l'horreur des camps nazis, continue d'exister, qu'elle continue d'engendrer les mêmes atrocités, même si c'est à une échelle plus réduite, et que ce que nous considérons comme le passé, c'est peut-être l'avenir qu'elle nous réserve à nous aussi.

Bien sûr, de cela il n'a pas été question au rassemblement qui a eu lieu en Israël. Il n'y a eu personne pour rappeler que tous les hommes d'Etat qui ont participé à ce congrès, même s'ils ont été victimes des nazis, contribuent à perpétuer le système qui engendre ces atrocités, en tant qu'hommes d'Etat dans leurs pays respectifs. Ils ont même des responsabilités directes dans certaines de ces atrocités, comme les dirigeants sionistes d'Israël qui tirent argument du génocide des leurs pour justifier leur politique de spoliation et parfois de massacres de Palestiniens.

Le capitalisme en crise peut s'emparer de n'importe quel bouc émissaire et rééditer les atrocités passées. Hier, c'était contre les Juifs d'Europe ; demain, ce sera contre les Noirs des Etats-Unis, ou les Algériens de France.

C'est le système capitaliste qui est pourri et qui nourrit lors de ses crises de telles monstruosités. Et pour ne plus voir ça, c'est le système qu'il faudrait changer.

Gaston DEVAU

Le capitalisme en crise peut s'emparer de n'importe quel bouc émissaire et rééditer les atrocités passées. (Photo AFP)

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE :

Deux prisonniers républicains élus députés : Un succès pour les grévistes de la faim et pour l'IRA

Après Bobby Sands, élu peu avant sa mort dans une élection partielle d'Irlande du Nord, ce sont deux nouveaux militants de l'IRA, prisonniers à la prison de Maze, qui ont été élus députés le 11 juin, mais cette fois-ci en République d'Irlande du Sud. L'un d'eux, Keiran Doherty, qui a été condamné à vingt-deux ans de prison pour détention d'arme, fait partie du groupe des six militants de l'IRA qui poursuivent le mouvement de grève de la faim pour obtenir le statut de prisonnier politique. Keiran Doherty vient d'entamer sa quatrième semaine de grève de la faim.

Dans ces élections, le comité national de soutien aux grévistes de la faim, dans lequel l'IRA exerce une influence prédominante, présentait neuf candidats, tous dans des circonscriptions proches de la frontière entre les deux Irlande, là où l'implantation républicaine est traditionnellement la plus forte. Ces neuf candidats ont permis au comité, et donc, par personne interposée, à l'IRA, de bénéficier d'un temps d'antenne à la radio et à la télévision et de donner un retentissement national à ces candidatures.

De fait, et indépendamment même de ces candidatures, la question de l'Irlande du Nord a été l'un des thèmes principaux de la campagne électorale. Depuis plusieurs mois, le Premier ministre sortant, Charles Haughey, en a fait son cheval de bataille, multipliant les interventions publiques en faveur des grévistes de la faim d'Irlande du Nord, et cherchant à apparaître auprès de l'opinion comme le seul homme d'Etat vraiment résolu à négocier jusqu'au bout avec l'Angleterre une solution politique du problème irlandais. On peut imaginer de quel genre de solution il s'agit, lorsqu'on sait que Haughey a débuté sa carrière gouvernementale il y a vingt ans, comme ministre de la Justice d'un gouvernement qui institua les tribunaux militaires d'exception pour juger les militants de l'IRA !

Quant à son principal adversaire, Garret Fitzgerald, il n'a pas été en reste dans le domaine de la démagogie, exigeant par exemple que Haughey rende public le contenu des entrevues qu'il a eues à ce sujet avec le gouvernement britannique.

Ces bonnes intentions affichées n'ont de raisons qu'électorales. Car il est assez difficile de distinguer la politique du « Fianna Fail » (parti des Guerriers d'Irlande) de Haughey, de celle du « Fine Gael » (parti de l'Irlande Unie), de Fitzgerald. Sur la question de l'Irlande du Nord, on peut dire qu'ils n'ont jamais été en désaccord lorsqu'il s'est agi de collaborer avec l'armée britannique contre les militants de l'IRA, qui sont aujourd'hui nombreux dans les prisons de la République d'Irlande. Et si leurs déclarations d'aujourd'hui prouvent quelque chose, c'est simplement qu'ils sont obligés de tenir compte de la réelle indignation suscitée dans la population irlandaise par l'intransigeance du gouvernement britannique à l'égard des prisonniers politiques de l'IRA et par la mort de quatre grévistes de la faim qui en a résulté.

C'est d'ailleurs ce qu'a montré clairement le score réalisé par les neuf candidats du Comité national de soutien aux grévistes de la faim. Ces neuf candidats, tous enfermés dans les prisons d'Irlande du Nord, ont en effet obtenu une moyenne de 15 % des voix, ce qui, compte tenu du système électoral en vigueur (un système complexe de représentation proportionnelle dans le cadre de circonscriptions qui élisent entre trois et six députés), a permis l'élection de deux d'entre eux.

Ce score est incontestablement un succès pour l'IRA, et d'autant plus notable que toute la presse irlandaise avait traité ses candidats avec un mépris affiché.

Mais ce qui est également notable, c'est que c'est la première fois depuis 1969 et la scission de l'IRA que des militants de l'IRA se présentent collectivement aux élections législatives en République d'Irlande. Depuis 1969, en effet, l'IRA avait toujours suivi une politique stricte de non-participation à ces élections, considérant qu'une attitude contraire reviendrait à cautionner la partition de l'Irlande.

Si les dirigeants de l'IRA ont finalement rompu avec cette politique — encore que de façon volontairement limitée — c'est qu'ils avaient là une occasion de concrétiser le réel mouvement de sympathie qu'a suscité dans toute l'Irlande le mouvement des grèves de la faim. Avec la participation à ces élections, les dirigeants de l'IRA visent à s'affirmer comme une direction politique reconnue par une fraction importante de la population, à se ménager un rôle décisif dans un futur règlement politique en Irlande. Dans ce sens, le soutien obtenu par les candidats de l'IRA est un incontestable succès pour leur politique.

François ROULEAU

Echos des entreprises

Qu'est-ce qu'il fait encore au CL celui-là ?

La sanction qui a frappé le secrétaire du Comité d'établissement pour avoir autorisé la tenue d'une réunion du Parti Socialiste dans les locaux du réfectoire le lendemain de la victoire de Mitterrand, n'a toujours pas été levée par la direction.

Il est vrai que celui qui a infligé ce blâme — Brossolette — est encore à la tête du Crédit Lyonnais.

Alors, où est-il le changement ? Quand on voit que l'ex-secrétaire général de l'Elysée, ami personnel de Giscard avec qui il prenait ses repas intimes, peut encore sanctionner des syndicalistes, parce qu'il conserve son fauteuil directorial.

Qu'attend-on pour indiquer la porte à ce triste sire, comme on l'a indiquée il n'y a pas longtemps à son ami Giscard ?

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière **du Crédit Lyonnais (Paris).**

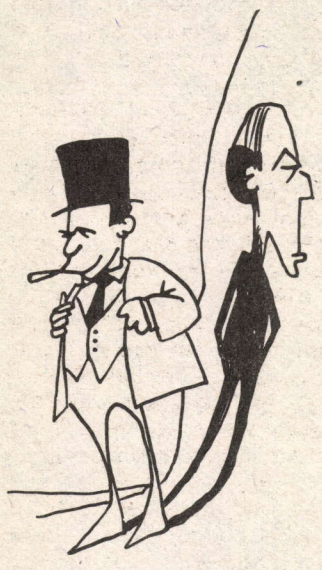

Maigrir sans s'aigrir

Les chefs de G2, qui restent le soir de 5 à 9 à tour de rôle au magasin RA, risquent bientôt d'être obligés de sortir comme tout le monde à 5 heures, car la surcharge de travail serait en baisse.

Alors, pour éviter qu'ils nous cassent les pieds parce qu'ils s'ennuient le soir chez eux, on leur propose d'aller faire un tour au magasin RB : il y a des caisses empilées partout et ça manque de bras pour les ranger.

Bien sûr, ce sera plus fatigant pour eux de travailler que de faire travailler les autres. Mais, quelques kilos de moins, sur la plage cet été, ça fera du bien à certains...

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière **Thomson-Gennevilliers.**

Les guignols aux presses

Pour la journée portes ouvertes, Nimbus nous demande de venir travailler de 10h à 17 h.

Nos heures ne seraient pas payées, mais nous aurions droit à un repas gratuit.

En fait, nous devrions travailler seulement quand des visiteurs passeraient. Il faudra faire les guignols, quoi !

Mais pour cela nous en connaissons de plus qualifiés que nous, ceux-là même qui ont eu cette idée.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière **Aubry (Saint-Florent).**

La révolution aux PTT

Ça y est : on a aboli l'arrêté de 1949 interdisant aux femmes fonctionnaires mariées à des étrangers ou à des officiers de police d'occuper un emploi de receveur ou de chef de centre.

Ils ont remué 32 années de poussière pour arriver à cette grande réforme. Prochaine étape : abolition du décret interdisant le port du pantalon pour les femmes.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière **Inter-Archives -Paris.**

Ils gagnent leur vie à la sueur de notre front

7 % d'augmentation en 1980 : vous direz que ce n'est pas beaucoup.

Mais figurez-vous que pour certains, cela fait quand même deux cent cinquante mille anciens francs de plus sur leur salaire qui est ainsi passé à 4 millions deux cent mille.

Il s'agit des dix plus hauts salaires de l'usine.

On ne peut même pas vous dire si c'est mérité : on ne les a jamais vu travailler !

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière **de Fives Cail Babcock (Lille).**

En attendant le pape... qui ne viendra pas

1,5 million de francs, c'est ce que la SNCF a investi... dans l'hypothétique voyage du pape à Lourdes, et, paraît-il, la facture s'allonge tous les jours.

Une gare spéciale a été construite près du podium où parlera le pape entouré de ses sous-papes.

Des trains spéciaux à deux étages seront mis en service, et on forme dès maintenant les conducteurs...

Tout est fait ! Ce qui n'est pas le cas les jours de départ en congés, par exemple, où la foule des vacanciers s'entasse dans des trains bondés.

La SNCF confond peut-être service public et service biblique.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière **SNCF (Toulouse).**

Un four-en-gueule

Pendant la grève des Fours, le contremaître paniqué a cru entendre des voix. Il a affirmé qu'un gréviste l'aurait traité de bon à rien. Et ce travailleur a été sanctionné.

Les hallucinations auditives, ça se soigne. Les travailleurs des Fours, eux, n'avaient rien entendu. C'est quand même une preuve, ça, non ?

De toute façon, hallucinations ou pas, il n'y a que la vérité qui fâche...

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière **Eurotingstène -AFSA (Grenoble).**

A L'HÔPITAL A DOMICILE DE BAGNOLET

L'Hôpital à domicile de Bagnolet est une association à but non lucratif qui, sur l'ensemble de la région parisienne, donne des soins à domicile à des malades gravement atteints en limitant leur période d'hospitalisation. Financé par la Sécurité sociale et contrôlé par la DASS, l'Hôpital à domicile **est dirigé par un conseil d'administration. Il emploie aujourd'hui plus de 80 infirmières et employées qui depuis 9 mois sont en lutte contre leur direction.**

A l'origine du conflit, il y a eu la décision de la DASS de restreindre le budget alloué à L'Hôpital à domicile. **C'est en effet en septembre 1980 que le conseil d'administration de cet organisme a vu son prix de journée amputé de manière arbitraire par la DASS, tandis que parallèlement, la DASS annonçait son refus de payer les journées supplémentaires pour 1979 et 1980.**

Devant cette situation, le directeur de l'Hôpital à domicile **décidait de recourir à des licenciements, et en annonça 26 pour les mois suivants. Alors que sa gestion paraissait avoir été contestable — elle avait d'ailleurs été dénoncée par une partie des membres de l'association — ce directeur ne voyait pas d'autre solution que de faire payer au personnel les frais de son imprévoyance et du règlement de compte qui l'opposait aux autorités de tutelle.**

L'annonce des licenciements qui frappaient en premier lieu des femmes qui étaient sous contrat provisoire fit immédiatement réagir tout le personnel de cet établissement. Il demanda des comptes au conseil d'administration, à la DASS, au ministère de la Santé et contacta la FEHAP, Fédération des établissements d'hospitalisation et d'assistance privée. Mais la direction opposa une fin de non-recevoir et répondit par des pressions individuelles et des mesures répressives. La mobilisation du personnel, ses interventions unanimes auprès de l'inspecteur du travail, une manifestation auprès du conseil d'administration, n'aboutirent qu'à la reconnaissance du caractère économique des licenciements mais pas à leur suppression. La direction procéda aux licenciements prévus et en annonça de nouveaux, cette fois-ci par mesure disciplinaire.

A partir de cette période, il ne s'agissait plus seulement pour la direction de réduire le personnel pour régler le problème budgétaire mais d'arrêter la lutte en neutralisant les militants. C'est ainsi que l'infirmière générale qui souhaitait prendre sa démission plutôt que d'être licenciée fut l'objet d'un licenciement au cours même de son préavis : la direction voulait triompher moralement. Mais cette mesure eut l'effet contraire, elle souleva la colère des personnels médicaux et administratifs qui décidèrent d'une grève partielle, à savoir : le refus de toute entrée de nouveaux malades jusqu'à la réintégration de l'infirmière générale. La direction refusait toute négociation et, en guise de réponse, elle demanda le licenciement de deux cadres, militantes CFDT, élues du CE et fortement engagées dans la lutte.

Le personnel loin d'être intimidé par ces mesures continua son mouvement. A quoi la direction répondit par la menace de licenciement pour faute grave de deux autres cadres, la faute grave n'étant en l'occurrence rien d'autre que la participation à la grève des entrées. Mais était-ce que le 10 mai étant passé par là, certains appuis vacillaient pour la direction, l'inspection du travail refusa d'entériner ces licenciements disciplinaires et le 2 juin, le licenciement des 4 cadres fut donc annulé. Devant ce recul, la reprise du travail fut votée mais à une très faible majorité, car les problèmes n'étaient pas réglés pour autant. En effet, le même conseil d'administration reste toujours en place, le directeur dispose toujours de tous les pouvoirs et il ne semble vouloir relâcher ni son contrôle ni ses pressions ni sa volonté de faire payer au personnel le redressement de la situation financière de l'établissement. Alors le personnel de l'Hôpital à domicile **reste vigilant. Il compte sur la solidarité des travailleurs et des malades qui reçoivent leurs soins, ceux-ci d'ailleurs ont été associés au début du conflit à ce mouvement par des pétitions. Un mouvement qui vise non seulement à sauvegarder l'emploi du personnel mais aussi un service utile à des milliers de malades.**

Bulletin de santé

La chaleur conjuguée avec le lubrifiant couleur café donne des odeurs âcres et oppressantes qui favorisent un phénomène naturel de rejet du travail et s'accompagne d'une envie de sortir de l'atelier.

Toute initiative d'y résister ne saurait qu'être préjudiciable à l'organisme.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière **SKF (Ivry-sur-Seine).**

dans les entreprises...

PTT (Créteil CTA) :

Une grève pleine de rebondissements

Il y a une semaine, un mouvement de grève de cinq jours a eu lieu au centre de tri de Créteil pour protester contre des suppressions d'effectifs.

Le mouvement a commencé le jeudi 11 juin à 20 h : la direction du centre avait décidé de mettre 2 préposés en moins au transbordement, par brigade de nuit, portant l'effectif de 12 préposés habituellement à 10. Cela a provoqué la colère de toute la brigade, d'autant plus que les effectifs étaient déjà insuffisants à l'acheminement. A 20 h 30, la brigade de nuit D se mettait en grève à 80 %. Le chef de centre, interpellé par les grévistes à la porte du centre, n'a rien trouvé de mieux que de s'enfuir sur les chapeaux de roues, à bord de sa 4L.

Le lendemain, la grève continuait dans la brigade du matin, pendant que les syndicats étaient reçus dans les différentes directions (départementale, régionale), et même jusqu'au cabinet du ministre ; cela s'est terminé dans le bureau du directeur du centre, qui avait fini par accepter de discuter : il promettait que les deux effectifs manquants seraient couverts par des « califs » (agents des PTT qui font des heures supplémentaires).

Sur cette promesse, la grève était suspendue, et tout le monde reprenait le travail vendredi, tout en précisant bien au cours des assemblées générales que ce compromis n'était qu'une solution provisoire, en attendant que deux préposés soient embauchés en fixe.

Mais à 20 h, le soir même, pas de califs : le directeur n'en aurait pas trouvé ! La grève reprenait immédiatement jusqu'au lundi. Les supérieurs hiérarchiques du directeur (dont le cabinet du ministre) lui donnèrent alors l'ordre de trouver des califs. Et le lundi à 20 h, après avoir constaté que les califs étaient bien là, la brigade de nuit reprenait le travail.

Seulement, à minuit, nouveau rebondissement : les califs, ayant fini leur vacation, quittaient le centre sans être remplacés au transbordement jusqu'à 6 h du matin.

Pour la troisième fois, la grève redémarrait. Et ce n'est que le mardi soir que l'administration s'engageait formellement à ce que le tranbordement tourne à 12 préposés, et toute la nuit. Ce qui fut effectif dans la nuit de mardi.

La grève s'arrêtait donc.

Mais tous sont prêts à continuer à suivre l'affaire de très près, jusqu'à ce que les deux préposés manquants soient embauchés en fixe, ce qui est la seule façon de régler réellement le problème.

Correspondant LO

ORLÉANS (La Source)

Dans tout un quartier, le moindre incendie peut tourner à la catastrophe

A La Source, dans la nuit de dimanche à lundi, un employé des Chèques postaux a failli laisser sa vie dans l'incendie qui s'est déclaré dans son appartement, situé dans une tour de 17 étages.

Tout ça parce que les secours ne pouvaient accéder au pied de l'immeuble. Cette tour, nommée T 17, est construite comme beaucoup d'autres sur une dalle en béton inaccessible à des voitures de pompiers. Quand ceux-ci sont arrivés sur les lieux, ils n'ont pu que constater qu'ils ne pouvaient approcher voiture et échelle. Or l'incendie, qui a pris rapidement de l'ampleur dans tout l'appartement, empêchait toute sortie par la porte d'entrée. Il ne restait que la fenêtre, située au 8e étage. C'est pétrifiés, impuissants, que nous avons assisté pendant vingt minutes au calvaire de ce camarade qui, accroché par un drap à sa fenêtre, attendait l'arrivée des secours en criant qu'il ne voulait pas mourir. Il a fallu qu'il attende que les pompiers éteignent le feu et rentrent dans l'appartement pour l'évacuer. Il était plus que temps : malgré les paroles de soutien prodigués par ses voisins, il était à bout et prêt à basculer dans le vide.

A La Source, les promoteurs et sociétés d'HLM s'en sont mis plein les poches en construisant des tours de 130 appartements pour entasser des jeunes comme les employés des Chèques. Mais s'ils connaissent la rentabilité, la sécurité, ils l'ont ignorée.

En attendant, un jeune homme a failli mourir de leur incurie criminelle.

Correspondant LO

Une vue de la dalle en béton inaccessible aux secours. (Photo LO)

SNECMA (Corbeil) :

De la parole aux actes

Dans la 1re circonscription de l'Essonne, le candidat de Lutte Ouvrière était un travailleur de l'entreprise. Et dans le cadre de sa campagne électorale, il a demandé au secrétaire du Comité d'entreprise l'autorisation d'utiliser le hall du bâtiment du Comité afin de tenir une réunion-débat avec les travailleurs.

Eh bien, cela n'a pas été du goût de tous les syndicats puisque, si la CGT a voté favorablement à la tenue de cette réunion, FO, la CGC, mais aussi la CFDT, ont voté contre.

La liberté d'expression politique gênerait-elle les syndicats ?

Et c'est encore le refus de la CFDT qui a le plus surpris. Car cette organisation ne manquait pas — du moins jusqu'à présent — une occasion pour réclamer plus de liberté dans l'entreprise, et en particulier la liberté d'expression. D'ailleurs, quand le P-DG Ravaud avait affiché, avant le 2e tour des présidentielles, sa préférence pour Giscard d'Estaing, la CFDT n'avait pas été la dernière à dire : « Le P-DG fait de la politique dans l'entreprise. Bravo ! Faisons tous de la politique ». Le « tous » de la CFDT ne s'applique visiblement pas à tout le monde !

Correspondant LO

BNP Barbès (Paris 18e) :

Elections de délégués : les bureaucrates désavoués

Chacune des élections professionnelles qui se déroulent à la BNP donne lieu à des rebondissements inattendus. Et cela fait maintenant plusieurs années que cette situation dure, depuis le jour où le bureau parisien du syndicat CFDT a décidé de **« normaliser »** sa section syndicale à la BNP parce qu'elle était animée par une majorité de militants d'extrême-gauche. Ceux-ci se virent exclus du syndicat, de même que plusieurs centaines de syndiqués. Une partie des exclus constituèrent alors un nouveau syndicat, le SDB (Syndicat Démocratique des Banques) et depuis, ce nouveau syndicat présente régulièrement des candidats aux élections professionnelles. Mais comme les « grands syndicats » s'accrochent mordicus à leur monopole, chaque élection donne lieu à procès et contestation.

C'est ce qui vient de se passer dans un des centres de Paris Barbès, le COE, regroupant plusieurs centaines d'employés (l'immeuble Barbès est en effet divisé en plusieurs « centres » où les élections professionnelles se déroulent séparément).

Dans ce centre, la présence d'une liste SDB, qui a d'ailleurs recueilli 20 % des voix et qui a eu un élu, a entraîné, de la part des syndicats CGT, CFDT, FO, un procès en annulation que ces syndicats ont gagné. On a donc revoté la semaine dernière, sans le SDB, et le résultat n'est pas brillant pour les syndicats dits « représentatifs », puisque le quorum n'a pas été atteint d'une vingtaine de voix. Plus de la moitié des inscrits ne se sont pas déplacés ou ont voté nul. Ainsi le tribunal a donné raison aux syndicats officiels, mais les employés leur ont donné tort !

Les élections devront être refaites pour la troisième fois.

Cette fois-ci, de par la loi, quiconque le souhaite pourra se présenter. Ce qui permettra normalement au SDB — mais également à un autre militant exclu de la CFDT pour ses idées révolutionnaires — de se présenter. Ainsi les employés du COE pourront élire librement les délégués de leur choix.

Correspondant LO

Un patron condamné

Le gérant de la société Sérical a été condamné par la cour d'appel de Metz à 5 000 F d'amende pour avoir donné à 39 employés sur 120 une « prime de loyauté » de 500 F parce qu'ils n'avaient pas suivi un mot d'ordre de grève de la CGT.

La cour d'appel précisait que **« cette prime de loyauté, dont le nom indique bien la différence faite par la société Sérical dans son personnel, est une prime qui a eu pour seul but de récompenser les salariés qui n'avaient pas fait grève. Il s'agit donc bien d'une prime anti-grève ».**

La pratique de primes anti-grève est pourtant monnaie courante. Par exemple, il est courant que la prime d'assiduité saute pour fait de grève ou que la prime de bilan soit amputée. Il est courant que les patrons récompensent les travailleurs qui ne font pas grève en les augmentant sous une forme ou sous une autre. Evidemment, ils n'appellent pas forcément cela « prime de loyauté ».

Si ces pratiques sont juridiquement contestables, il est rare de voir des travailleurs les attaquer devant les tribunaux et encore plus rare de voir des juges leur donner raison.

Mais puisque cette fois-ci le patron a ajouté à un abus de fait un abus de langage, que cela a été reconnu par un tribunal, réjouissons-nous de cette exception à la règle.

M.-C. S.

Départ.	Circ.	L.O. Voix	L.O. %
AIN	3	580	1,04
ALLIER	2	445	0,84
ARDENNES	2	576	1,23
AUBE	3	435	0,89
AUDE	1	835	1,69
BOUCHES-DU-RHÔNE	4	489	1,00
	5	293	0,78
	6	673	0,99
	10	1 131	0,90
CHARENTE	1	1 031	1,51
	3	643	1,17
CHER	1	640	1,06
	2	675	1,21
CÔTE D'OR	1	631	0,97
	2	628	1,03
CÔTES-DU-NORD	1	1 077	1,33
DORDOGNE	2	766	1,50
DOUBS	1	545	0,71
	2	894	1,18
FINISTÈRE	2	742	1,01
GARD	2	809	0,86
HAUTE-GARONNE	1	575	1,28
	3	656	1,12
	4	1 058	1,31
	5	1 160	1,50
	6	898	2,07
GIRONDE	1	545	1,06
	3	293	0,95
	4	828	1,35
	6	877	1,14
HERAULT	2	588	0,76
ILLE-ET-VILAINE	1	435	0,66
	2	650	0,73
INDRE-ET-LOIRE	1	343	0,65
	4	1 266	1,91
ISÈRE	2	533	0,78
	3	543	0,93
	5	383	0,83
LANDES	3	417	0,86
LOIRE	1	247	0,71
	3	729	1,36
LOIRE-ATLANTIQUE	2	364	0,73
	6	814	1,36
	7	512	1,05
LOIRET	1	726	1,07
	2	769	1,18
MAINE-ET-LOIRE	1	711	1,64
	5	776	1,15
	6	687	1,24
MARNE	1	635	0,96
MEURTHE-ET-MOSELLE	1	802	1,50
	2	544	0,91
	4	1 031	2,55
MORBIHAN	5	576	0,95
MOSELLE	1	805	1,05
	3	1 417	2,58
	6	788	1,82
NIÈVRE	1	761	1,67
NORD	2	402	1,40
	4	477	1,46
	5	1 083	2.01
	7	1 062	1,36
	8	570	1,37
	11	1 124	1,29
	15	824	1,40
OISE	1	1 382	2,46
	2	942	1,65
	3	745	1,30
	4	631	0,81
	5	904	1,67
PAS-DE-CALAIS	13	507	1,27
PUY-DE-DÔME	1	782	1,11
	2	551	1,00
	3	800	1,81
	4	879	1,85
BAS-RHIN	2	469	0,97
	3	709	0,93
HAUT-RHIN	4	469	1,09
RHÔNE	1	287	0,63
	2	371	0,97

Départ.	Circ.	L.O. Voix	L.O. %
	6	351	0,95
	7	516	0,81
	9	250	0,72
	10	633	1,53
	11	549	0,99
	12	514	0,92
	13	522	1,05
HAUTE-SAÔNE	2	946	1,51
SAÔNE-ET-LOIRE	3	672	1,36
	5	314	0,60
SARTHE	4	611	1,14
SAVOIE	3	325	0,65
SEINE-MARITIME	1	705	1,44
	2	885	1,31
	3	418	0,85
	4	596	0,87
	7	644	1,30
	9	658	1,21
SEINE-ET-MARNE	2	870	1,01
	4	749	1,35
SOMME	1	691	1,03
TARN	1	675	1,04
	2	560	0,87
TARN-ET-GARONNE	1	764	1,50
VAR	4	448	0,45
VIENNE	1	838	1,15
HAUTE-VIENNE	1	538	0,90
	2	706	1,32
	3	683	0,90
VOSGES	3	1 231	2,72
TERRIT. DE BELFORT	1	332	1,11
	2	507	1,91
PARIS	9	211	0,94
	10	257	0,81
	12	394	1,66
	13	285	0,95
	14	301	0,88
	24	209	1,01
	26	198	0,92
	27	124	0,58
	28	223	0,88
	29	282	1,02
	30	223	0,84
	31	315	0,92
YVELINES	3	1 093	1,31
	7	542	0,91
	8	834	0,90
ESSONNE	1	551	0,62
	2	989	0,87
	3	732	0,58
	4	528	0,62
HAUTS-DE-SEINE	1	253	1,12
	2	271	0,92
	3	351	0,77
	4	263	0,71
	7	396	0,90
	8	329	0,66
	9	344	0,68
	10	309	0,72
	11	204	0,46
	12	541	0,69
	13	479	0,70
SEINE-ST-DENIS	1	489	1,08
	3	605	1,35
	4	613	1,28
	5	657	1,05
	6	1 538	3,75
	7	446	0,90
	8	816	1,08
	9	724	0,82
VAL-DE-MARNE	1	507	0,95
	2	521	0,80
	3	705	1,28
	4	639	1,23
	5	363	0,49
	6	388	0,66
	8	523	0,63
VAL D'OISE	3	533	1,12
	5	1 136	1,13

APRÈS LE PREMIER TOU

Les résultats de Lutte Ou

Les candidats de Lutte Ouvrière ont recueilli en moyenne, dans les 159 circonscriptions où ils se présentaient, 1,11 % des voix, soit 99 185 suffrages. Dans ces mêmes circonscriptions, le total des voix recueillies par les candidats de Lutte Ouvrière en 1978 était de 157 096, soit 1,54 % des suffrages exprimés. Quant aux voix recueillies par notre camarade Arlette Laguiller le 26 avril dernier, toujours dans ces mêmes circonscriptions, elles étaient 246 826 (2,35 % des exprimés). Les candidats de Lutte Ouvrière enregistrent donc une perte d'un peu plus du tiers des voix (– 0,43 points) par rapport aux résultats de 1978 et une baisse encore plus sensible (de plus de la moitié des voix) par rapport au score réalisé par Arlette Laguiller aux dernières élections présidentielles.

Le PSU a également enregistré un recul par rapport à 1978 (1,90 % contre 2,25 %), et les autres candidats d'extrême-gauche ont fait des scores très faibles.

En fait, à gauche, seul le PS a progressé ; toutes les autres formations, y compris le PC, ont perdu des électeurs animés par le désir de donner à Mitterrand les moyens de gouverner en lui assurant une majorité à l'Assemblée. Et cela dans le contexte d'un système électoral truqué, qui ne donne pas aux électeurs la possibilité de nuancer leurs choix. L'incitation à voter « utile » dès le 1er tour pour le PS a donc été très forte.

Dans ces élections législatives, nous avons choisi de faire de notre politique de défiance vis-à-vis des dirigeants des partis de gauche notre axe de campagne, comme aux élections présidentielles.

Aux présidentielles, nos critiques et notre défiance avaient pu être comprises par une frange un peu plus large de l'électorat, qui avait permis à Arlette Laguiller de maintenir ses résultats de 1974, alors que toutes les autres formations de gauche enregistraient des pertes plus ou moins importantes dues à « l'effet Mitterrand ». Après l'élection de Mitterrand, cette méfiance à laquelle nous appelions une nouvelle fois les travailleurs ne pouvait rencontrer que moins d'écho.

D'abord, tout simplement parce que chacun a pu mesurer lors des présidentielles que ce sentiment de méfiance était très minoritaire. Le désir de voter utile incitait peu à réitérer le même geste, puisqu'il n'y aurait aucune chance de parvenir à élire un député sur cette base.

Une partie de notre électorat n'a donc pas voulu renouveler le geste de défiance qu'elle avait fait aux présidentielles en votant pour Arlette Laguiller et a voté cette fois-ci pour les candidats du PC ou du PS.

Cela, bien sûr, ne nous réjouit pas. Mais cela ne nous étonne pas. Nous savions (et le résulat des élections présidentielles l'avait confirmé) que ce que nous disions de Mitterrand et de la politique du PS ne correspond pas à l'opinion de larges couches de travailleurs. Nous savions que nous ne serions pas entendus dans ces législatives, et c'est pourquoi nous avions d'ailleurs choisi de ne pas

Résultats des différentes organisations d'extrême-gauche

	NOMBRE DE CIRCONSCRIPTIONS	% DES SUFFRAGES EXPRIMÉS DANS CES
Alternative 81 (PSU + divers)	178	1,90
LUTTE OUVRIÈRE	159	1,11
LCR	34	0,72
CCA	15	0,38

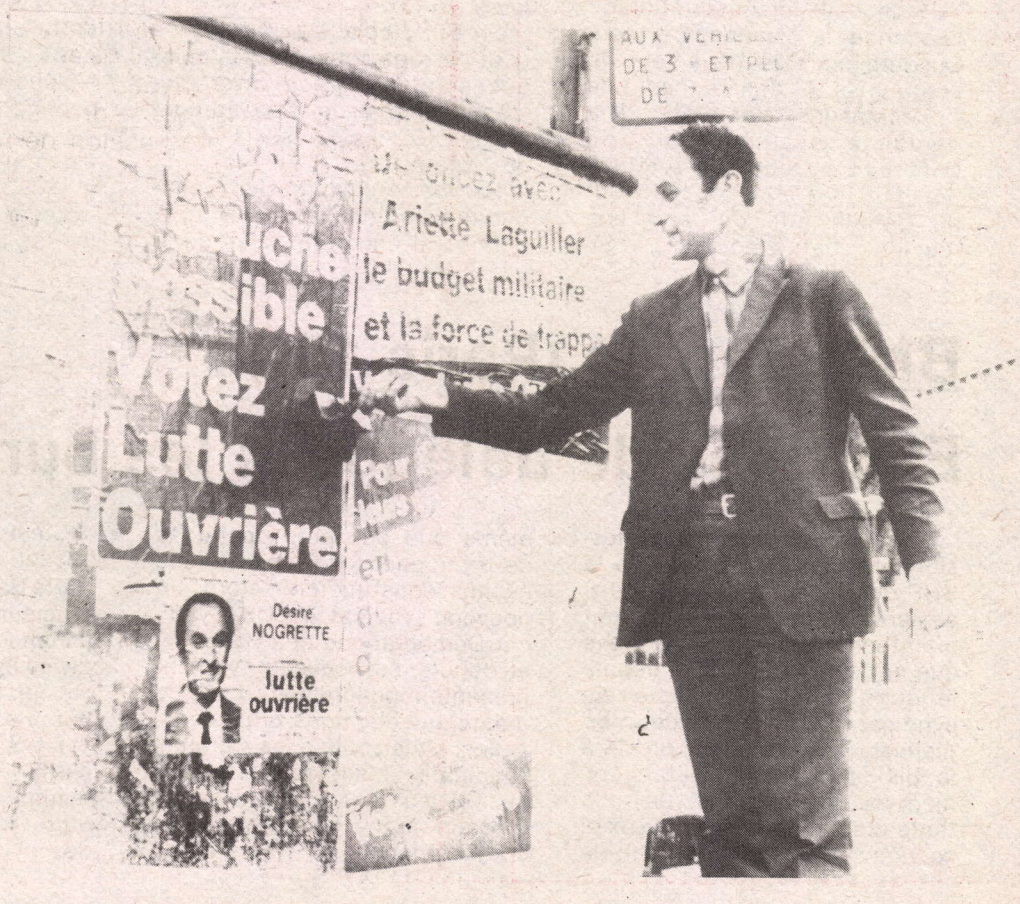

renouveler l'effort que nous avions fait en 1978 de nous présenter partout. Nous avons néanmoins tenu à ne pas être absents de ces élections, à affirmer une nouvelle fois notre conviction politique que ce gouvernement est un gouvernement de la bourgeoisie et qu'il mènera forcément, surtout dans ce contexte de crise, une politique contraire aux intérêts des travailleurs. Nous avons tenu une nouvelle fois à mettre en garde les travailleurs contre ces mauvais coups prévisibles. Mais nous savions que, ce faisant, nous serions à contre-courant. Nous y resterons d'ailleurs sans doute pendant toute une période : tant que les travailleurs feront crédit au nouveau gouvernement, tant qu'ils accepteront d'attendre pour ne pas entraver son action.

Mais c'est un choix délibéré de notre part que de nous placer à contre-courant dans ces circonstances. Car les idées que nous défendons, même si elles ne correspondent pas pour l'instant à l'opinion des travailleurs, correspondent à leurs intérêts. Nous ne cherchons ni postes ni avantages, et restons fermes sur nos idées, même si elles ne sont guère en vogue pour l'instant. C'est indispensable pour mériter et obtenir un jour la confiance des travailleurs. Ces derniers, d'ailleurs, ne comprennent pas et se méfient des volte-face perpétuelles de ceux qui, comme le PC, cherchent à se placer à tout prix, sans tenir compte des véritables intérêts des travailleurs.

Les travailleurs aspirent à un changement, sans grandes illusions peut-être. Mais, si modestes soient ces illusions, ils ne veulent rien faire qui puisse mettre en difficulté Mitterrand, pas même approuver ceux qui manifestent leur méfiance et refusent de taire leurs critiques. C'est pour cela que nous sommes à contre-courant aujourd'hui. Mais cela est précisément un gage pour l'avenir. Car il faut qu'il existe dans ce pays une organisation qui ne trompe pas les travailleurs, qui ne les berce pas d'illusions et vers laquelle ils pourront se tourner, le jour où ils n'accepteront plus d'attendre.

Dominique CHABLIS

Et si c'était la proportionnelle

A la proportionnelle, en fonction des résultats du premier tour, la gauche serait majoritaire à l'Assemblée avec 274 sièges, dont 191 pour le PS et le MRG, 78 pour le PC et 5 pour l'extrême-gauche. Les écologistes auraient eu 5 députés, le RPR 100, l'UDF 93, les divers droite 5.

Avec le scrutin majoritaire, selon les instituts de sondage, les chiffres varient mais ils donnent des fourchettes voisines. Selon les tableaux projetés à TF1, le PC aurait de 31 à 51 sièges, le PS de 263 à 323, le RPR de 66 à 86 et l'UDF de 54 à 74. Et, bien entendu, les petites formations aucun.

Il y a donc bien loin du scrutin majoritaire à une représentation démocratique des électeurs.

Le Parti Socialiste grand gagnant du scrutin du 14 juin

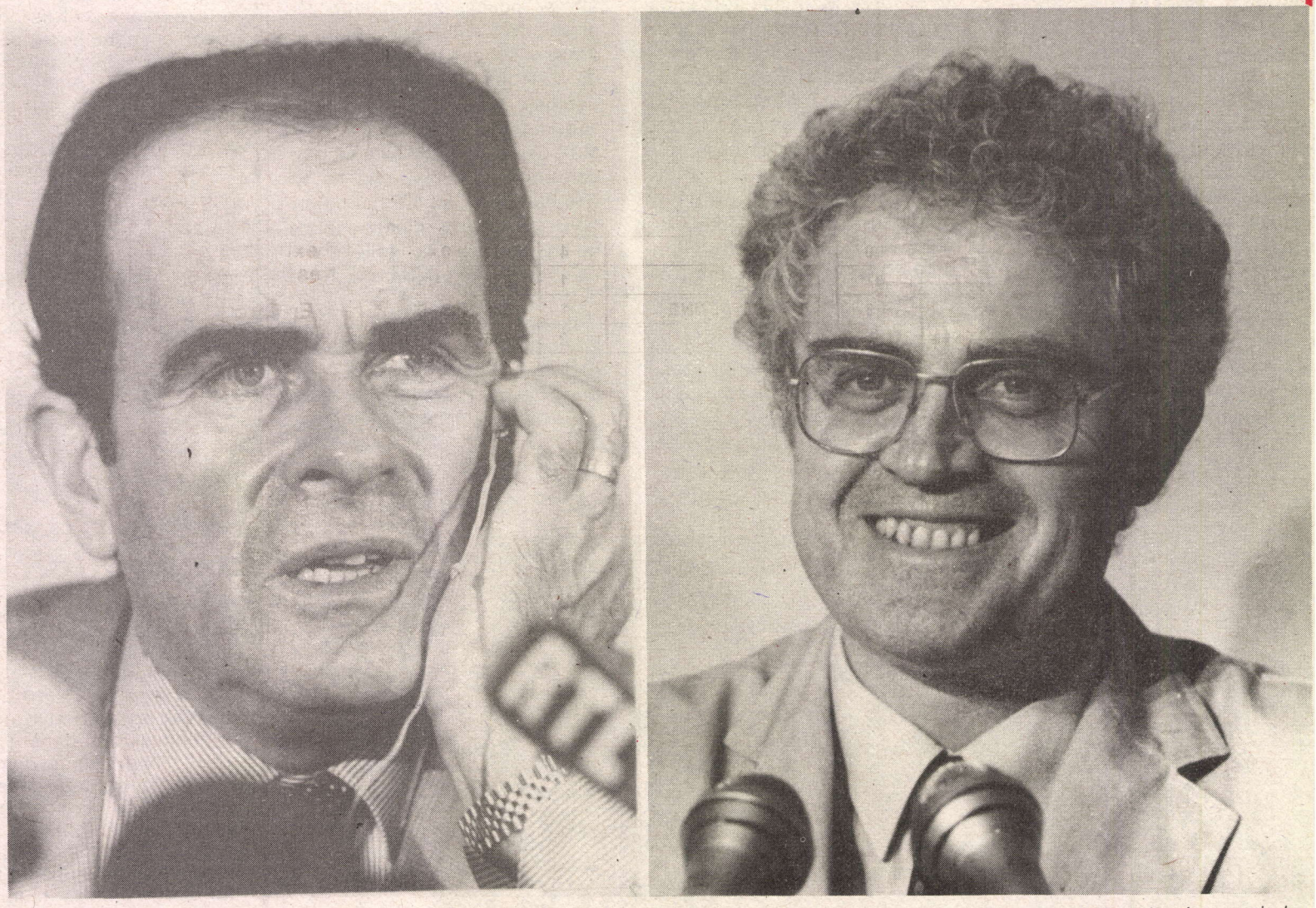

Ce que le PC a perdu en voix, c'est le PS qui l'a gagné. Ci-dessus : les secrétaires généraux des deux partis, Marchais et Jospin, au soir du 14 juin. (AFP)

Le fait marquant du premier tour des élections législatives a été la confirmation de la progression de la gauche. Manifestement, la majorité qui s'est dégagée en faveur de Mitterrand n'était pas accidentelle, l'électorat a voulu désavouer les partis de droite et la politique de la majorité sortante. La gauche passe de 48,6 % des voix aux élections de 1978 à 55,7 % des voix en 1981, contre 43 % à la droite.

Mais cette progression de la gauche est en fait uniquement celle du Parti Socialiste qui, avec le MRG, est passé des 7 millions de voix obtenues en 1978 à plus de 9 400 000 voix. Ce qui fait en pourcentage une progression de 24,7 % à 37,5 %.

C'est donc le Parti Socialiste, ses candidats et ceux qu'il soutenait, qui ont attiré les voix des électeurs qui auparavant votaient pour l'ancienne majorité, ce qui a fait basculer la majorité en faveur de la gauche. Le Parti Socialiste a également attiré une partie des voix qui se portaient habituellement sur le PCF. Celui-ci, qui totalise un peu plus de 4 millions de voix, perd 1 800 000 voix par rapport aux législatives de 1978, et passe d'un pourcentage de 20,6 % à 16,1 % aujourd'hui. Ce score confirme qu'une partie de l'électorat du PCF n'a pas admis la politique incompréhensible de zigzags et de retournements du PCF. Et même le spectaculaire et dernier retournement du PCF opéré devant la victoire de Mitterrand, le fait qu'il ait cessé depuis toute critique contre le Parti Socialiste, qu'il se déclare même « parti de la majorité », sans exiger aucune contrepartie, tout cela ne lui a pas permis de retrouver les voix perdues aux présidentielles. En effet, il ne regagne en pourcentage que 0,8 % seulement des voix perdues par Marchais en avril dernier.

Cette baisse de voix du PCF se traduira de manière encore plus spectaculaire à la Chambre à cause de la loi électorale. Il est tout à fait probable en effet qu'il perdra la moitié de ses députés, alors qu'il n'a cependant pas perdu un tiers de ses voix. On peut prévoir qu'il aura cinq à six fois moins de députés que le Parti Socialiste, alors qu'il a recueilli au premier tour près de la moitié des voix recueillies par le PS.

On peut donc s'attendre à ce que dimanche soit élue une Assemblée dans laquelle députés socialistes et apparentés auront la majorité absolue ou peu s'en faut.

Alors, si les travailleurs restent disposés à faire crédit au gouvernement et à lui « laisser le temps », on verra peut-être dans la période qui s'ouvre les luttes diminuer, les revendications se faire modestes et les travailleurs accepter de faire les mêmes sacrifices qu'avant. Mais jusqu'à quand ? Le gouvernement de la gauche n'est pas le gouvernement des travailleurs, c'est celui de bourgeoisie ; et dans le contexte de la crise, il ne pourra pas partager entre les travailleurs et les possédants un gâteau qui n'existe pas. Il servira les intérêts de la bourgeoisie.

Pourtant, aujourd'hui, les travailleurs veulent faire l'expérience de la gauche. Parce que nous sommes solidaires des travailleurs qui souhaitent faire cette expérience, même s'ils ont des illusions sur ce que pourraient ou voudraient faire un gouvernement et une Assemblée de gauche, Lutte Ouvrière appelle à voter pour les candidats de la gauche restés en lice au deuxième tour des législatives. Sans illusions, bien sûr.

Mais si les députés de gauche, et dans les circonstances présentes cela veut dire les députés socialistes sont majoritaires à la Chambre, ils porteront la pleine responsabilité devant les travailleurs des lois qu'ils voteront. Et quand ces lois iront à l'encontre des intérêts des travailleurs, le gouvernement ne pourra pas s'abriter derrière de prétendues exigences de députés plus à droite, dont les voix lui seraient nécessaires pour gouverner.

Les travailleurs pourront voir la gauche à l'œuvre et juger sa politique comme ils pourront voir à l'œuvre le président Mitterrand et le juger aux actes.

Sylvie FRIEDMAN

LE PROJET DE LOI D'AMNISTIE :

Un geste calculé

« La loi d'amnistie sera beaucoup plus généreuse que celle qui a été votée au début du précédent septennat » **devait déclarer Maurice Faure, ministre de la Justice, en présentant le projet de loi qu'il compte déposer à la prochaine Assemblée nationale.**

Et c'est un fait qu'en ce qui concerne les prisonniers de droit commun, cette loi serait sensiblement plus libérale que les précédentes amnisties. Ainsi, elle toucherait tous ceux qui encourent une peine de 6 mois de prison ferme, alors que les amnisties décidées aussi bien par Pompidou en 1969 que par Giscard en 1974 fixaient la limite des peines amnistiables à 3 mois de prison ferme et un an avec sursis. En évitant ainsi l'emprisonnement d'un millier de prévenus et en ayant pour conséquence la libération de 5.000 autres, on peut en effet dire de l'amnistie proposée par Maurice Faure sinon qu'elle est beaucoup plus « généreuse », du moins qu'elle va dans le sens des mesures libérales et sociales qu'a annoncées le nouveau gouvernement.

Par contre, il n'en va pas de même en ce qui concerne les prisonniers politiques. Certes, d'ores et déjà, 43 détenus sur les 70 prévenus ou en passe d'être jugés par la Cour de sûreté de l'Etat, ont été libérés. Mais le projet de loi contient une condition qui restreint singulièrement sa portée, à savoir que pour en bénéficier il faut ne pas avoir été condamné à une peine égale ou supérieure à huit ans de prison. En prenant comme critère des cas amnistiables, l'importance des condamnations et non les faits qui les ont motivées, le projet de loi de Maurice Faure apparaît même en retrait par rapport aux amnisties jadis décrétées par Pompidou et Giscard qui exigeaient seulement que les infractions « n'aient pas entraîné la mort ou les blessures ou infirmité ».

Ainsi seraient exclus de l'amnistie du nouveau gouvernement socialiste certains condamnés par la Cour de sûreté de l'Etat comme les deux autonomistes bretons, auteurs de l'attentat contre le château de Versailles en 1978 et condamnés à 15 ans de prison pour les seuls dégâts matériels causés. De même, en serait exclu un militant breton condamné à la très lourde peine de 30 ans de prison pour avoir plastiqué des bâtiments de la police, sans avoir blessé personne. Et c'est bien pour protester contre cette discrimination faite envers les prisonniers politiques par les autorités que quatre autonomistes corses amnistiés, se sont barricadés dans leur cellule à Fleury-Mérogis, le 11 juin dernier, refusant de quitter la prison si leurs autres camarades n'étaient pas eux aussi libérés.

Pour tenter de justifier les limites posées à l'amnistie des prisonniers politiques, Maurice Faure a évoqué le grand nombre de détenus, prévenus ou condamnés, qui s'élève, à l'issue du septennat de Giscard, à 150. Mais il a surtout avoué sans détours que si le projet de loi fixe l'amnistie à huit ans de prison maximum, c'est « parce qu'on craignait un tollé d'une catégorie importante de Français ».

Le libéralisme trouve vite ses limites avec le souci du nouveau gouvernement de ne pas mécontenter la fraction la plus réactionnaire de l'opinion publique.

Guy FICHET

...'amnistie : mise en liberté de 31 détenus en prévention qui devaient passer ...levant la Cour de sûreté de l'Etat. Ici 4 membres du groupe Action Directe ...ccueillis par une amie. (AFP)

Dans la Meuse, les Dupont-La-Joie assassinent un Turc

Les quatre sœurs Guil laumé aiment le soleil Dimanche dernier dans leu petit village des Islettes, dans la Meuse, elles se prélassen sur le gazon familial, histoire de bronzer quelque peu.

Dans la soirée un peti groupe de bûcherons turcs passent devant le pavillon des Guillaumé et s'attarden devant le jardin-solarium. Leurs regards ont-ils été trop insistants, des gestes obscènes ont-ils été exécutés comme l'affirment les sœurs Guillaumé ? Toujours est-il que le clan tout entier des Guillaumé — les sœurs, les quatre frères, le père — se mobilise comme un seul homme pour « leur donner une leçon ».

Armés de gourdins, de pierres, de poignard, de manche de pioche, ils se lancent dans une véritable chasse à l'homme dans le village, réussissent à coincer les bûcherons, les matraquent sans ménagement.

L'hystérie gagne la meute des Guillaumé. Ils vont chercher les carabines, tirent sur les Turcs, tuant l'un d'entre eux, Hassan Cevic et blessent les deux autres. Puis, ils se réfugient dans leur pavillon où la gendarmerie les délogera au bout de quelques heures.

Après leur arrestation, le procureur de la République de Verdun a laissé entendre que « tous les membres de la tribu semblaient être ivres ». Est-ce une façon de trouver des circonstances atténuantes à ces sombres brutes ? Toujours est-il que si les Guillaumé étaient imprégnés d'alcool au moment des faits, ils étaient surtout imprégnés de racisme et de haine anti-immigrés, haine qui les a conduits jusqu'au meurtre.

Stéphane HENIN

CITÉ LA ROTONDE
(Villeneuve-la-Garenne - 92)

Un samedi pas tout à fait comme les autres

Samedi 13, comme bien souvent, une ronde de flics est venue contrôler une bande de jeunes dans la cité. Mais cette fois-ci ils ne se sont pas contentés de demander les papiers avec mépris. Ils ont cogné un gars qui leur rappelait qu'ils venaient de le contrôler peu de temps auparavant. Et comme la victime ne se laissait pas faire, c'est à cinq que les policiers lui sont tombés dessus créant tout de suite des réactions d'hostilité du haut de certaines fenêtres et de la part des passants. Les flics ont alors menacé d'embarquer tout le monde, et ils ont finalement emmené deux personnes qu'ils ont gardées plusieurs heures au poste. L'une d'elle a été relâchée dans la nuit et l'autre, celui qui avait été cogné et qui est diabétique n'a été relâché que le lendemain matin.

Ce n'est pas la première fois que les policiers viennent dans la cité, parfois en ayant trop bu et en sentant la bière comme ce soir-là ! Et les habitants de la cité sont de plus en plus excédés par leurs méthodes.

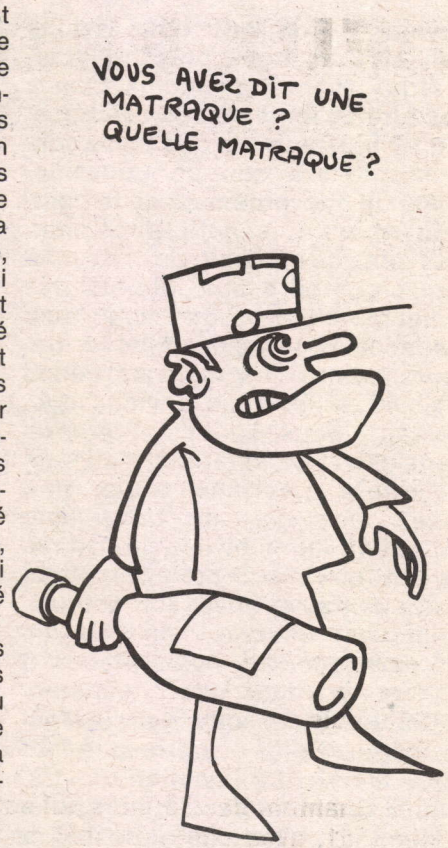

LYON

Quand la police se conduit « normalement » avec les immigrés

Vendredi 29 mai, à Lyon, une dizaine de policiers se sont livrés à une véritable opération de commando dans l'appartement d'une famille d'immigrés. Le prétexte invoqué : une perquisition dans le cadre d'une enquête sur un hold-up.

Si, de ce point de vue, leur passage n'a rien permis de prouver, par contre il en dit long sur certains agissements de la police. **« Ils sont entrés à onze avec des révolvers »** raconte l'un des occupants, **« ils voulaient tuer mon chien et ont menacé ma mère... Ils ont tout renversé et tout démoli... Ils ont même tout saccagé dans la chambre d'un de mes frères décédé récemment ».** Ces faits furent attestés, photo à l'appui, par le journal **Le Progrès** du lendemain. De plus, s'ils n'avaient rien trouvé dans le cadre de l'enquête, les policiers n'en ont pas moins arrêté deux des occupants de l'appartement pour infraction à une ordonnance d'expulsion.

Obligé de s'expliquer devant les protestations qu'ont soulevées ces agissements, le préfet de police du Rhône a déclaré **« Tout s'est passé légalement et normalement, dans le cadre d'une procédure normale ».** Normalement ! C'est bien là le problème. Car lorsqu'elle agit vis-à-vis d'immigrés, la police se conduit normalement avec violence et comme en terrain conquis. Et le fait que l'un des occupants M. Hamid Boukrouma ait été l'un des trois participants de la récente grève de la faim observée pour la reconnaissance des droits des immigrés de la deuxième génération n'a dû que renforcer cette hargne naturelle des policiers !

R.M.

BANLIEUE DE MARSEILLE

La police contre les habitants de la cité d'urgence de la Cayolle

C'est à une véritable expédition punitive que les policiers se sont livrés mercredi 10 juin contre les habitants de la cité de La Cayolle, dans la banlieue sud de Marseille. Le lundi précédent, des policiers avaient voulu s'emparer d'un jeune qui leur paraissait suspect, mais des amis de ce jeune et des habitants du quartier s'étaient interposés et les policiers, malgré les renforts venus à leur rescousse, avaient dû repartir bredouilles.

Aussi mercredi 10 juin, les forces de police sont revenues en force investir cette cité d'urgence où habitent de nombreux travailleurs immigrés ; trois cars de CRS, des policiers en civil, des gendarmes ont pénétré en force dans la cité, brisant portes et fenêtres, procédant au contrôle systématique de tous les habitants. Là encore, des bagarres ont éclaté, et plusieurs habitants ont été blessés. Trois d'entre eux ont été hospitalisés, dont une femme qui souffre d'un traumatisme crânien.

« La protection de la population », ainsi comprise, les habitants de la cité s'en passeraient bien !

Sous le septennat du premier président socialiste, VINCENT AURIOL

Suite de la chronique parue dans le numéro 680 de Lutte Ouvrière.

DEUX PREMIERS GOUVERNEMENTS SANS PARTICIPATION SOCIALISTE : AOÛT 51 A FÉVRIER 52

De juin 1951 à décembre 1953, c'est-à-dire jusqu'à la fin du septennat d'Auriol, pendant 2 ans et demi, ce sont des gouvernements de droite qui vont se succéder, d'où sont exclus non seulement les communistes mais aussi les socialistes. Cela n'empêche pas d'ailleurs les socialistes de voter bien des mesures proposées et même de voter l'investiture de René Pleven (août 1951 à janvier 1952), puis d'Edgar Faure (janvier 1952-février 1952).

La Chambre des députés qui est élue le 17 juin 1951, avec d'un côté 103 députés communistes et de l'autre 118 députés du RPF qui eux se refusent à voter les investitures, a bien du mal à former un gouvernement. Ce n'est que le 8 août que le gouvernement de l'UDSR Pleven sera investi. Il comprend 12 indépendants-paysans, dont Pinay, 9 radicaux ou radicaux-socialistes, dont Edgar Faure, 10 MRP, 2 UDSR et enfin 2 RGR (Rassemblement des gauches républicaines). L'Assemblée part alors en vacances et ne se réunit qu'en novembre : en 4 mois, de novembre à février 1952, Pleven puis Faure feront voter de fortes augmentations de crédits militaires pour faire la guerre en Indochine, mais aussi pour réprimer tous les mouvements en Afrique du Nord, en particulier en Tunisie, ainsi qu'en Guadeloupe. Quatre mois, comme le dit Pleven, pour faire passer « des mesures douloureuses et impopulaires ».

Pleven

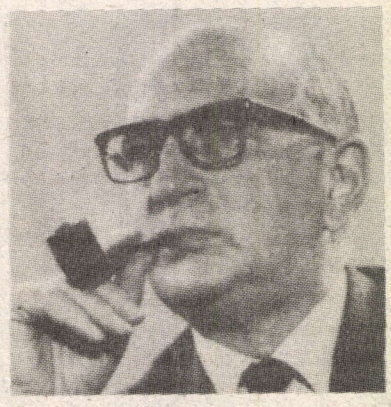

Edgar Faure

Une politique de répression coloniale... qui coûte cher à la population travailleuse

L'armée française s'installe dans la guerre en Indochine. Cette période est marquée par deux violentes batailles entre le corps expéditionnaire et les armées de libération du Vietnam. A Cao-bang, les soldats doivent évacuer la région. La guerre coûte des milliards de francs. Pour Edgar Faure, **« il faut que, malgré la gravité de la crise économique, l'effort militaire soit poursuivi et augmenté »**. Le budget militaire, que l'Assemblée vote en fin décembre 1951, représente 31 % du budget total. Plus du tiers est consacré uniquement à la guerre en Indochine.

Pour avoir distribué des tracts contre la guerre, Henri Martin, militant communiste, est condamné à 5 ans de réclusion, **« pour avoir porté atteinte au moral des troupes, en période de guerre »**. Le tribunal reconnaît pourtant qu'on ne peut le condamner pour sabotage, motif pour lequel il avait été au départ inculpé et emprisonné.

En Tunisie, ce n'est pas la guerre ouverte mais, dans ce protectorat français, les travailleurs, les militants nationalistes, toute la population pauvre, subissent une répression très dure.

La répression contre les manifestants et les grévistes est sanglante. Commencées en janvier, les manifestations se déroulent jusqu'en février : le 14 janvier, la police charge une manifestation : 3 morts, 100 blessés et des militants syndicaux sont arrêtés. Le 21 janvier, nouvelle manifestation à Nabeul : 3 mort ; à Sousse, le 24 janvier, 9 morts. La grève générale est décrétée pour les 3 premiers jours de février, elle est très largement suivie. Des unités de gardes mobiles arrivent en renfort. Le 5 février, 5 nouveaux morts dans les rues de Tunis. L'armée intervient, elle ratisse la région du cap Bon, des tanks patrouillent dans les villes, l'aviation surveille. Pour cette expédition, le général Garbey reconnaît que 30 Tunisiens ont été tués, 140 autres blessés, dont 30 succomberont plus tard. Le journal **L'Humanité** dénonce la torture pratiquée contre un militant nationaliste, les viols, les pillages, les déportations de milliers de prisonniers dans le sud, dans les camps.

Le gouvernement charge l'UDSR Mitterrand d'étudier la question de la Tunisie. Au Parlement, seuls les députés du PCF s'opposent et protestent contre cette politique, les socialistes n'interviennent que très modérément : **« Il faut accomplir d'urgence des gestes d'apaisement de part et d'autre »**. Mitterrand, lui, déclare dans le **Courrier de la Nièvre** le 27 janvier : **« La France est une grande puissance musulmane... Certains Français font le dangereux calcul lorsqu'ils tentent de confisquer à leur profit toute l'œuvre de la métropole... Le rôle du gouvernement est de leur faire entendre raison, comme il est de châtier les auteurs des inqualifiables attentats qui ont coûté la vie à tant de braves gens mal informés »**.

A la Guadeloupe, la police tire sur des grévistes ; elle fait 4 morts et 8 blessés graves.

L'armée française installée dans une guerre contre les peuples d'Indochine.

A l'intérieur, il faut faire accepter des mesures d'austérité

Les gouvernements Pleven et Faure continuent une politique d'austérité pour faire payer la guerre d'Indochine aux classes laborieuses. Les salaires sont bloqués ; les syndicats et le gouvernement discutent sur l'échelle mobile des salaires, mais aucune loi n'est votée, les deux présidents du Conseil se déclarant contre par principe. La hausse des prix pourtant continue, en moyenne de 2 % par mois. Mais, pour la viande ou le pain, la hausse est encore plus importante : 100 % en un an pour la viande et 39 % pour le pain. Les boucheries ferment plusieurs jours dans la semaine, car la viande est trop chère... Le gouvernement donne l'exemple des hausses : le gaz est augmenté de 14,5 %, 33 % pour tous les transports. Pendant ce temps le gouvernement, qui a ratifié le traité du Pool Charbon-Acier (ancêtre du Marché commun), décide de donner des subventions et des prêts intéressants aux patrons de la sidérurgie et aux charbonnages pour qu'ils modernisent et soient concurrentiels...

En février 1952, la CGT se lance dans toute une série de grèves dures, souvent minoritaires. Aux mines d'Alès, les mineurs occupent un mois le fond du puits, pendant que les CRS occupent le carreau ; ils refusent de s'alimenter tant que les CRS sont là. Le 12 février, la CGT appelle à une grève générale **« contre le fascisme et pour le pain »**, pour commémorer la grève de 1934 contre le coup d'Etat fasciste du 6 février. La grève est très peu suivie. La période en effet n'est pas à la lutte et les travailleurs se méfient des grèves politiques et de l'aventurisme du Parti Communiste. Les militants communistes sont isolés et la répression se fait durement sentir contre eux et les travailleurs qui les ont suivis.

Mais ce fut l'occasion pour le gouvernement de déployer des forces de police immenses pour intimider les travailleurs. Le gouvernement envoie de forts détachements de gardes mobiles, de CRS, interdit la manifestation ; la police n'hésite pas à emprisonner les grévistes et les manifestants. Bien que cette grève soit dans l'ensemble assez peu suivie, elle prend, dans les bastions du Parti Communiste et de la CGT, des allures de mini-insurrection. A Renault, par exemple, où les attendent 4 000 CRS, les militants CGT se lancent dans une bataille rangée, lançant des toits, contre les CRS, tuiles et boulons et construisant des barricades devant l'entrée de l'usine, pour essayer d'empêcher les ouvriers de rentrer au travail. Les ouvriers ne voient pas d'un mauvais œil les flics recevoir quelques projectiles mais laissent les militants du PC faire leur grève... Le lendemain, la direction de Renault licencie 60 ouvriers. Dans la semaine, ce furent en tout 271 licenciements. Pendant 10 jours encore, des centaines de policiers restent aux abords de l'usine.

A la CEA, deux ingénieurs du Parti Communiste sont aussi licenciés après la grève du 12 février. Aux Ateliers militaires de Neuilly-Plaisance, la troupe a été réquisitionnée pour la grève du 12, qui est sanctionnée par 160 licenciements.

Tels furent quelques-uns des événements et des mesures qui marquèrent la période d'août 1951 à février 1952. Et, comme on peut en juger, le fait que le président de la République ait été à l'époque le socialiste Vincent Auriol n'a certainement pas empêché le gouvernement français de mener, dans les colonies comme à l'intérieur, une politique ouvertement réactionnaire.

Annie DESCHAMPS

Mai à octobre 1956 :

LACOSTE PARADE EN ALGÉRIE
LE DÉTOURNEMENT DE L'AVION DE BEN BELLA

Nous avons relaté dans nos numéros précédents les illusions qui avaient précédé l'élection du Front Républicain sur un programme de paix en Algérie, en janvier 1956, la brève période d'euphorie qui a suivi le temps que le nouveau gouvernement se mette en place, les premières mesures d'intensification de la guerre, le vote des pouvoirs spéciaux à Guy Mollet et les manifestations de protestation des rappelés se sentant trahis par le nouveau gouvernement.

Nous abordons cette semaine la période où le gouvernement de Front Républicain dirigé par Guy Mollet dispose des pleins pouvoirs. Et ce ne fut certes pas pour être « plus libre » de sa politique, mais pour au contraire se faire dicter sa politique par la droite et se faire forcer la main par l'armée et ses ultras, comme le montre en particulier l'épisode du détournement de l'avion des chefs du FLN.

Guy Mollet, mis devant le fait accompli, couvrit l'interception de l'avion qui transportait les chefs du FLN et fit emprisonner Ben Bella et ses compagnons. (Ph.UPI)

L'ETE 56 : AVEC LACOSTE, L'ANCIEN SYNDICALISTE, L'ALGERIE BLEU HORIZON

Après le vote des pleins pouvoirs à Guy Mollet, l'envoi des disponibles et le maintien des soldats sous les drapeaux, le gouvernement socialiste de Guy Mollet poursuit désormais ouvertement la guerre en Algérie.

Ce ne sont pas les scrupules de gauche qui étouffent les ministres socialistes. Robert Lacoste, ministre socialiste résident en Algérie, déclare dans une interview à la revue **Réalités,** en juillet 1956 : **« Ah ! Ils pourront dire que je leur ai sauvé la vie, les Français d'Algérie ! Ceux de la métropole aussi !** (...) **Ici on me compare au p'tit père Bugeaud.** (...) **parce que, avec moi, l'Algérie est devenue bleu horizon. Il était temps. Etre celui qui a raison, ça ne rime à rien. Il faut être fort. J'ai compris cela du temps où j'étais syndicaliste. Avoir les pouvoirs, les pleins pouvoirs. La République en a-t-elle jamais accordé autant aux chefs de l'Etat qu'elle m'en concède aujourd'hui ?**

Aussi, voyez le renversement de la vapeur. Les élections de janvier se font sur la négociation. Le 9 février, j'arrive ici. Quinze jours après, je réclame 200.000 hommes. Six semaines plus tard, le rappel des disponibles. Le mois suivant, le rappel du contingent. Quand j'aurai mobilisé la France en Algérie, on ne s'interrogera plus sur nos intentions. (...) Monsieur, vous êtes un socialiste ! — **Et après ! Allez demander au général De Gaulle s'il est RPF. Je veux l'Algérie française.** (...) **Ah, s'ils savaient comme ils m'enquiquinent, les Mayer et autres collègues pacifistes, qui en sont toujours aux promesses électorales. Au cours du dernier débat sur l'Algérie, les suffrages dont j'étais le moins sûr étaient ceux de mon propre parti ! Certes, la droite ne me facilite pas la tâche, avec son affection soudainement dévorante. Quand j'ai paru à l'Assemblée, les premiers à me faire une ovation étaient ces s... de Dides et de Tixier-Vignancourt. De quoi avais-je l'air, moi, l'ancien leader des égoutiers et des fâcteurs ? »**

JUILLET 56 : NASSER NATIONALISE LE CANAL DE SUEZ. HARO SUR NASSER !

On n'eut pas besoin d'attendre longtemps pour assister aux retrouvailles colonialistes, à l'unanimité de cœur et de ton entre les hommes politiques de droite et ceux qui avaient été élus six mois plus tôt sur un programme de paix en Algérie. En juillet Nasser nationalise le canal de Suez. **« Juste au moment où j'étais sur le point d'aboutir à une solution politique pour l'Algérie ! »** déclare Lacoste. De là à rendre Nasser responsable de la continuation de la guerre en Algérie...

A l'Assemblée, c'est l'indignation unanime. A l'annonce de la décision de Nasser, les députés suspendent symboliquement leur séance sur la proposition d'un MRP, par 415 voix contre 150. **« La session parlementaire allait pouvoir se terminer dans un beau climat d'unanimité, dont seuls les communistes étaient exclus »** commente **L'Express.** Le même journal cite Guy Mollet : **« L'ouvrage (de Nasser) que je cite s'appelle** Philosophie de la Révolution. **Ne croyez-vous pas que** Mein Kampf **serait plus approprié ? »**

On ne pouvait mieux préparer l'opinion à une intervention militaire de la France en Egypte. Celle-ci eut lieu en novembre... En attendant, le gouvernement socialiste eut à endosser l'épisode du piratage de l'avion de Ben Bella.

OCTOBRE : LE DETOURNEMENT DE L'AVION TRANSPORTANT LES CHEFS DU FLN

Le 23 octobre 1956 un avion transportant les chefs les plus connus du FLN, Ben Bella, Khider, Aït Ahmed et Boudiaf, accompagnés de l'historien Lacheraf, fut détourné sur Alger, et Ben Bella et ses compagnons furent arrêtés.

D'après **Le Monde** du 24 octobre 1956, **« l'opération** (fut) **montée par les services spéciaux »** et **« aurait été organisée par le cabinet du ministre résident** (Lacoste) **et en accord avec ce dernier ».** Yves Courrière, dans son livre sur la guerre d'Algérie, précise pour sa part que Lacoste, mis tardivement au courant, donna son accord : **« Pas question de tout annuler. Attrapons-les ».** Pour **l'Humanité** du même jour, il s'agit d'un **« acte d'une extrême gravité, qui ne peut manquer d'être interprété comme une opposition brutale du gouvernement Guy Mollet à toute solution pacifique du conflit algérien ».**

L'avion avait été affrété par le roi du Maroc, Mohammed V, et les chefs du FLN se trouvaient en quelque sorte sous sa protection morale. Sa capture au-dessus des eaux internationales signifiait la rupture avec le Maroc, et aussi avec la Tunisie. Des pourparlers secrets étaient paraît-il en cours entre le FLN et le gouvernement français. Ils étaient si secrets, ces pourparlers, que d'après Christian Pineau, le ministre socialiste des Affaires étrangères de l'époque, dans son livre de Mémoires **1956-Suez,** une partie des ministres n'étaient pas au courant ! Toujours est-il que Ben Bella et ses compagnons se rendaient précisément à Tunis pour, avec l'aide du président tunisien Bourguiba, en principe, faire avancer cette négociation. C'est du moins ce qu'affirma Aït Ahmed, cité par Yves Courrière, au moment de son arrestation : **« Nous allions à la conférence de Tunis pour rechercher les conditions permettant une négociation pacifique. Les Français portent un coup gratuit à cette recherche des conditions d'une négociation ».**

Si le gouvernement de Guy Mollet n'était pour rien dans cette initiative, il finit par contre par la reprendre entièrement à son compte, avec pour conséquence une prolongation de la guerre. D'après Christian Pineau, dans ses Mémoires, **« les négociations avec les rebelles étaient définitivement interrompues ».** Elles ne reprirent qu'aux pourparlers de Melun, quatre ans plus tard, entre De Gaulle et le FLN.

Dans cette affaire, le gouvernement français se laissa forcer la main par les ultra-colonialistes et l'armée, qui ne voulaient entendre parler que d'une seule « solution » : l'écrasement militaire pur et simple des nationalistes algériens. Courrière affirme que **« Guy Mollet, lui, apprenant la nouvelle au cours d'une dîner, devint pâle et murmura, paraît-il : « Les imbéciles ».**

GUY MOLLET : LE MAL EST FAIT, FAISONS-LE JUSQU'AU BOUT

Il y eut pendant quelques jours des hésitations au sein du gouvernement sur la conduite à tenir. Savary, à l'époque secrétaire d'Etat aux Affaires tunisiennes et marocaines, démissionna.

D'après le livre de F.O. Giesbert sur **Mitterrand,** ce dernier, ministre de la Justice, affirma : **« La France se couvre de honte ».** A quoi Guy Mollet lui répondit : **« Vous n'allez pas me faire le coup de ce voyou de Savary ».** Mitterrand ne fit pas le coup et préféra garder son poste.

D'après Pineau, le président de la République, Coty, déclara : **« Celui qui a ordonné cette connerie** (sic) **nous fera perdre la guerre d'Algérie »** et : **« Aucune hésitation possible, il faut relâcher les prisonniers »,** solution qu'il proposa au Conseil des ministres. Mais Guy Mollet refusa car, d'après Pineau, il pensait que, **« si nous agissions ainsi, le gouvernement serait renversé dès demain. Le mal est fait. Nous ne pouvons revenir en arrière ».** Il est vrai qu'il fut question de sanctions contre les responsables. Mais, toujours d'après Pineau, **« Guy Mollet n'osa même pas évoquer** (devant l'Assemblée) **l'enquête et les sanctions décidées en Conseil des ministres et dont d'ailleurs nous n'entendîmes plus jamais parler ».**

LE FORFAIT SE TRANSFORME EN EXPLOIT

Lors du débat qui suivit en effet à l'Assemblée, l'affaire fut, d'après Pineau, **« considérée comme l'exploit des temps modernes et le gouvernement chaudement félicité de l'avoir inspirée, voire ordonnée ».** Il ajoute : **« Dans les couloirs de l'Assemblée je fus entouré et subis des compliments dont je me serais bien passé. Un député de droite crut bon de me dire, pensant me faire plaisir : « Excusez-moi, je vous avais pris pour un lâche ; je me suis trompé ; je tenais à vous le dire ».** Bien des députés — et la plupart des journaux allaient dans le même sens — considéraient que le FLN était « décapité » et la guerre pratiquement gagnée par cet « exploit ». Pourtant, dès le 27 octobre, **Le Monde** publiait une déclaration de Tewfik El Madani, **« successeur de Ben Bella à la direction du Comité de libération algérien » : « L'arrestation des cinq leaders du FLN n'affecte en aucune manière les opérations militaires ou les buts politiques du Front ».** La suite montra qu'il ne se trompait pas.

Les ultras avaient gagné sur toute la ligne. Le gouvernement à direction socialiste, après avoir renoncé à défendre publiquement une politique d'arrêt rapide de la guerre, s'était contenté d'entamer des négociations secrètes avec le FLN. L'état-major de l'armée les anéantit en lui faisant emprisonner ses... interlocuteurs. Désormais, le gouvernement socialiste endosse totalement la politique de la droite.

Jean HAINAUT

(La semaine prochaine : L'AFFAIRE DE SUEZ.)

Souscription de soutien à la campagne d'ARLETTE LAGUILLER

Total à ce jour :

1 071 291 F

Nous reprenons cette semaine la publication que nous avions interrompue des noms de tous ceux qui ont soutenu financièrement la campagne d'Arlette Laguiller aux élections présidentielles et nous publions en même temps la liste de ceux qui ont souscrit pour aider les candidats et les candidates de Lutte Ouvrière aux élections législatives à faire campagne. Que tous et toutes en soient ici remerciés. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs du retard pris par cette publication, mais qu'il se rassurent, tous les noms seront publiés.

Le montant total des deux souscriptions atteint à ce jour 1.071.291 F

MONTBELIARD : Guiguitte, 5. Serge, 10. Daniel, 10. Enseignante, 100. Ouvrier retraité, 40. Travailleur yougoslave, 10. Jean et Alexandrine Beaulieu, 100. Jean-Paul, 10. Bernard, 10. Un déchaîné, 170. Un carrossier, 5. Une OS, 5. Ginette, 10. Michey, 20. Patrick, 30. Marcel, 20. Sophie, 10. Etudiante Besançon, 150. Copine Besançon, 50. J.M.R., 5. Servain étudiant, 30. C.M., 50. B.G., 20. Annie, 25. Lucien, 10. Titus, 10. La Todt, 5.

MULHOUSE : René, 50. Maya, 10. Mohamed, 10. Marie-Claire, 50. Laurence, 50. Bernard, 50. Marc, 50. Ouvrier Peugeot, 10. Employé, 50.

MULHOUSE : Y. Claude, 45. Bernard, 50. Ouvrier, 7.

STRASBOURG : Philippe Fritsch, 15. Cling, 100. Des sympathisants, 100. Un sympathisant, 20. Aline Trincot, 100. Monique Trincot, 50.

BESANÇON : Mme Bantigniè, 200. Mme Lemaire, 100. Anonyme, 200. Chef sympa, 15. Un petit bisou, 15. Soutien, 10. Une mère de famille, 50. Un travailleur, 50.

MOSELLE : Des boulangers de la région de Saint-Arold, 145.

LORRRAINE : Collet Roger, 15. T. Gisèle, 40. Isabelle, 50. Patricia (Nancy), 30.

TOUL (Meurthe-et-Moselle) : Pierrotti, 70. Pierrotti M., 10. Pozicanter, 20.

NANCY : Heillette, 150. Heilliette Reine, 50. Anonyme, 20. Roger, 20. Colin M., 20. Une sympathisante, 30. Anonyme, 20. M.T. Fally, 10. Christine, 40. Bernard, 10. Christiane, 300. Anonyme, 100. Collecte Neuves-Maisons (Usinor), 82 donneurs, 224. Militante PS, 10. Pour compléter, 1. Charbonnier P., 50. Dominique, 250. Meeting avec Arlette : un sympathisant (meeting Nancy), 50. Guy, 15. Une sympathisante, 95. DEBS, 15. Soutien meeting Nancy (table), 42,50. Soutien drapeau Nancy, 540,85. Mireille B., chèque, 50. Pour faire un compte rond, 1.65.

JURA : Mme Bouvard Jacqueline, locataire de la ZUP, 20. Paul Ripaux, 20. Balard (ouvrier), 10. François Irène, 50. G. Bas Jacques locataire de la ZUP, 20. Girard P. (locataire de la ZUP), 30. Raboutet J., ouvrière, 20. Jean-Luc, 100. Cathy, 100. Françoise, 100.

SAONE-ET-LOIRE : Un copain CM1, 50. Sympathisants Chalon, 200. Anonyme, 10. Conseillère municipale sympathisante, 50. Anonyme, 50.

LE CREUSOT : Ouvrier algérien, 20. Un gars de la CECA, 20. Michel, 10. René, 10. Monique, 10.

DIJON : Anne R., 50. Ouvrier Peugeot, 50. Ouvier J. Standard, 50. Ouvrier Peugeot, 50. Ouvrier Clinique, 20. Un sympa Creusot-Loire, 10. Petrocelli, 10. X., 5. Bachin, 5. Barthoux, 10. Fernand Ferreira, 5. Florence, 5. Ben Hamon, 10. Garçon de café, 20. Jean-Luc et Michèle, 100. Barbier, 30. Marcel, 20. DI Fourvid, 10. 2 bidasses, 10. 2 parents, 10. Excentriste, 10. F. Royer, 10. Bergeras, 50. Un lycéen, 50. Un lycéen, 25. Paul, 30. Christian, 50. Dolorès, 15. Michelle, 20. En souvenir d'autrefois, 20. Elizabeth M., 500. Etudiante, 20. Pour Arlette, 50. Evelyne, 100. Les Volo, 10.

RÉGION PARISIENNE : Passant Evreux, 5. Lecteur Fontenay, 5. Yves Dumont, 500. Sympathisant, 100. Lycée Renoir (suite) Mati, 20. Un ajusteur Dassault, 10. Une ménagère Charenton, 10. Une ménagère Maisons-Alfort, 10. Une ménagère Maisons-Alfort, 15. Une ménagère Maisons-Alfort, 5. Collecte Westinhouse Seine-St-Denis, 25,30. Collecte L'Oréal Seine-St-Denis, 10. Collecte La France, 148,60. Secrétaire section PS de St-Maurice (94), 5. Vescu Robert, retraité Alfortville, 5. Balez Lucienne (Alfortville), ménagère « avec toute mon admiration pour une campagne impeccable », 5. Jeanne Fruitet, 50. Mireille, Crédit Lyonnais, 30. Jacqueline (Paris), 50. Mme Allain (Nantes), 20. Danièle (Paris), 20. Une amie (Paris), 10. Patrick, intérimaire, 20. Dominique (Thomson), 10. Pour Arlette, 18. Michel K., maquettiste, 50. Patrick M., photographe, 100. H.R. Gondecourt, 50. A.L. Paris, 50. Philippe, 100. Daniel, 10. Pour Arlette, 2. SAGEM Argenteuil, sympathisant, 300. Sympathisante du Crédit Lyonnais Siège, 50. Roxane, 30. Joëlle, 20. Nicole, 50. Cécile, 400. Paola, 20. Patrick, C.L. Levallois, 100. Employée C.L. Levallois, 10. Employée C.L. Levallois, 10. Employée C.L. Levallois, 10. Un employé, 10. Pour Arlette, 100. Lemahieu Jean-Marc, réformiste, 10. Une sympathisante, 10. Une femme au foyer, 10. Farida, 20. Yann, 15. Un sympathisant LCF, par solidarité, 50. Mercur Ch., 50. Lamy Chantal, 50. Catherine, 100. Renée, 10. Jean-Luc, 10. Dominique, 100. Une copine, 300. Inconnu, 10. Inconnu, 15. Famille Vieille, 100. Patrice et Evelyne, 170. Simone, 250. Léonard Ginsbourg, 200. Gisèle Manchevelle, 50. Michel Tranier, 50. Hoang-Ngoc Loan, 20. Sery Monique, 70. Famille Cheze, 20. Catherine Rocquet, 50. Dominique, 300. Pour qu'une travailleuse soit entendue, 300. Magasin PTT, Kom 500, 20. Fugain, 50. Nadia, collégienne pour une société plus juste, 5. Najette, collégienne pour avoir plus de temps libre, 3. Manuela, employée de bureau, j'aimerais qu'il y ait moins d'exploitation envers tous les travailleurs, 10. SOPAD, Paris : Michelle, 10. Un copain algérien, 20. Chipan, 10. L'Argentin, 20. Gabis, 10. Guindo, 20. Lachmi, 10. Un Sénégalais sympa, 50. Alain, 15. L'Espagnol, 5. Edouard, 30. Romeiro, 30. Gigi, 50. Son copain, 20. Thierry, 150. SK, 150. Thiers, 150. RK, 150. Paola Lahaye, 30. Roullois B. (Mayenne), 100. Barbara, 100. Fernandez S. et P., 100. Un ouvrier, 10. Un copain, 30. X., 10. Monique, 10. Franck, 10. Une fille, 5. Guzman, 10. Alberto, 15. Irène F., 10. Fronteau Michel, Roissy, 100. Jean (technicien) Roissy, 50. André (technicien) Roissy, 30. Ancien locataire Aulnay, 100. Locataire Aulnay, 50. Patrick Cotorel, Cergy, 50. Philippe, 20. Michel, 50. Edouard, 7,80. Sylvie, 30. Robert, 10. Pour Arlette, 2,20. Rocchi, 10. Declercq, 10. Krock, 10. Le-Gau, 10. Guy, vive Arlette, 10. PARIS Santé : J. Faure, 50. Rivières, 100. Claudine, 40. Des amis d'Angleterre, 2.750. Pour LO, 50. Un prof, 20. Testemale, 50. Frangin, 100. Pierre, 50. Une mécanographe de Massy, 20. Air-France Orly, 11. Decaen, 100. Yveline, 50. Philippe, 10. Sylvie, 10. M. et Mme Connan, 40. Madeleine, 20. Brigitte Garnier, 100. Jeanine, 20. THOMSON INFORMATIQUE : Un analyste, 250. Une technicienne, 100. Etudiant, 20. Travailleur turc, 30. Christiane, AGF, 75. Claude, CGEE, 20. Pour 10 % de suffrages, 30. Martine, 10. Bernard, 10. Pierrette, 10. Yolande, 10. Nathalie, 50. Un adoucisseur d'eau, 10. Christian, cheminot Gare de l'Est, 100. Bernard, 20. Boidagna, 50. Alain, 50. Evelyne, 150. Copain infirmier, 25. Martine, 20. Robert, 10. Claude, 20. Jeune écolo (de 9 ans !), 15,50. Nadine, 50. Mère de famille, 20. Copain Picard, 10. Jeune chômeuse picarde, 5. N. Roux, 50. C. Monville, 50. Bramard, RATP Champ., 15. Un oncle, 50. Joëlle, Crédit Lyonnais, 40. Sympathisant LMT, 50. Christophe, 10. Institutrice 18e, Thérèse, 25. Nguyen, 50. Un retraité de Sartrouville, 50. Un chercheur d'Orsay, 100. Une receveuse PTT Dieppe, 20. M. Hue, 5. Guermet Claude, 20. BNP Gare de Lyon, 70. Bologne, 30. Garcia, 5. X, 10. Ali, 100. Hure-Bagneux, 100. Isabelle (boulot), 30. Claude Brunello (Les Lilas), 50. Un employé, 30. Employé hôpital Villeneuve-s/Lot, 5. Michel, ouvrier Renault-Flins, 50. Aublin Josette, 10.

COMPIEGNE : Dominique, 50. Joe « Capitaine », 30. Danielle, 50. Claude, 100. Martine, 50. Marie-José, 30. Maryse, 50. Elyane, 100.

PARIS ET RÉGION PARISIENNE : Gérard, ex-PC, 50. Nicole, 30. Annie, 20. Maude, 50. Mam, 70. Dup., 100. St-Jy, 35. Gérard, 30. Jean-Pierre, 20. Un copain, 250. Rachid, 5. Un républicain espagnol qui a connu 1936, 5. Guéroult S., 100. Neris Evelyne, 10. Un sympathisant employé de mairie, 100. Sylvain Nathiez, 15. Jean Michel, 15. Un étudiant Créteil (94), 20. Decelle Sylvie, 200. Charpentier Claude, 100. Cordonnier Anne-Marie, 20. Dufour Jérôme, 30. A. Landau, 100. Evelyne, 100. Coutat, 50. Un retraité Gennevilliers, 10. Une employée des Impôts, Geneviève, 20. Un chauffeur Gennevilliers, 10. Un militaire Pascal, 10. Une travailleuse manuelle, 10. Un fonctionnaire CFDT, 10. Pietri Claude, 120. Un chauffeur, 10. Michel, 50. Perdrieau C., 100. Bernard, 20. Charles, 20. Joëlle, 10. Une mère de famille Montdidier, 100. Pannetier Stéphane, 20 + 30. Michel de Villemonble (93), 500. Roland, 200. Jean-Michel, 100. Philippe, 100. Deux sympathisants de Colombes, 500. Michel, 50. Une sympathisante de la G.M., 100. Un gars sympa, 50. Jérôme Sperduto, 50. Jacques Sperduto, 50. Frédéric, Ferblantier, 65. Jean-Michel, chaudronnier, 10. Stéphane, chaudronnier, 50. Meckchich, chaudronnier, 10. Thierry, 10. Mylène, 25. Immigrés A.M.F., 10. Kratzert Monique, 10. P. Kratzert, 10. Christine Antony, 300. Favre Elisabeth, 100. Saulnier Yvette, 50. Thomas Lucienne, 14. Gazus Andrée, 10. Pour les révolutionnaires, 10.

L.E.P. TURQUETIL : Caleagin, 50. Un ancien élève, 30. Paule Grenier, enseignante, 100. Enseignante, 50.

AULNAY : Une habitante, 200. Une habitante, 50. Un employé mairie, 100. Une copine, 100. Une copine, Mme Senti, 20. Alain Renoux, 15. Michel, 100. Pour la libre expression de tous, F. Durier, 20. Une institutrice, 15. Un directeur d'école, 30. Danièle, 20.

LYCÉE TECHNIQUE CACHAN : Paula d'Oliveira, 100. Raymond Salinas, 60. Martine Pulner, 20. Fougeanet Robert, 50. Dasse Mireille, 50. Fagni J-Pierre, 10. Letzelter J-Louis, 20. Dupont Gilbert, 10. Pernot Joël, 10. Giersch François, 20. X, 80. Veyssières Daniel, 200. Geay J., 50. Lab. Michel, 100. Mme Brachu, retraitée, 20. B. Lucas, ajusteur, 50. Grandin, 20. Vallet, 100. M.D.K., 150. Claude Nozenzo, 50.

AIR-FRANCE ORLY SUD : Mireille, 200. Jacques, 500. Monique, 10. Michèle, 10. Liliane, 10.

ROSNY-SOUS-BOIS - MONTREUIL : Gustave Tincelin, 500. Levol Pierrette, 150. Veillant Jeanne, 50. Berranger Jacques, 100. Philippe Prevot, 80. Famille Bargue, 100. Famille Chevallier, 50. Ramambason, 50. Lynx, 100. Renard, 30. Desne Muriel, 15. Yann Ber, 50. Evelyne, 50.

JEUNESSE ET SPORTS : Un sympathisant, 20. Olga, 30. Sansan, 50. Louisa, 50. Jacques Pépin (Evreux), 100.

INSEE PARIS : Léon Thermidor, 100. Maryse Paccard, 20. Marie-Laure Bidault, 50. M. Madeline (Orne), 50. Hébert, 50. Travailleur CGCT Massy, 10. Travailleur CGCT Massy, 150. Dominique, 100. Micheline Valensagrile, 50. Daniel Hemery, 100. Lucien Moglie, 100.

JEUNES VIGNEUX : Henri Toppe, 50. Christian, 10. Jacques, 5. Michel, 5. Jacques, 10. Dominique, 5. Jean-Pierre, 5. Pierre, 5. Muriel, 5. Françoise (Paris), 200. Etudiant Nanterre, 200. Irène, 50. Jeanne Toriot, 50. Un membre du comité de locataires d'Aulnay, 1.500. B.D. Citroën, 100. Luc M., 20. Un copain, 100. Didier, 20. Un habitant de Brix (Manche), 10. Roger, 50. Anonyme, 100. Raussin, 20. Belkacemi, 10. Cattelain, 5. Joël, 5. Patrick, 10. Alain, 20. Pierre, 20. Viguier, 50. Maury Daniel, 100. François, 10. Paulot, 5. Sylvie, 40. Bahia, 5. Jean, 20. Un acheteur du marché de Herblay, 5. Anne, 20. Gisèle, 20. Oliva Jeannine et Marie-Laure, 20. Didier Rebillard, 20. Manoli, 50. Contre l'injustice, 50. Sympathisant, 100. Sylvie Julienne (Coutances Granville), 200. Un couple de sympathisants LO, 200. Deux collègues (par sympathie), 15. Un facteur 10. Un copain, pour la liberté d'expression, 10. Un ancien collègue de bureau, 15. Une relation, par sympathie, 10. Robin, 500. Nicole, 50. F., 100. Illisible, 50. Denise, 100. Monique, 50. Pascale, 30. E.P., 100. Paris VI, 25. Electeur communiste « amoureux » d'Arlette, 5. Pour une affiche d'A.L., 3. Eva Lantrun, 100. Anonyme, 51. Jan, 55. Anonyme, 10. Barreto, 10. Gregnier, 30. Rastapopoulos, 20. Pierre P., 20. Anonyme, 304. Une copine, 200. En souvenir de 68 à Villiers-le Bel, 300. Zina, SB Gentilly 94, 15. Marie-Paule, Alfa Roméo Gentilly, 50. Michèle, Alfa Roméo Gentilly 94, 50. Touriste SCR Gentilly 94, 14. Jean-Louis, Mamers (Sarthe), 100. Un camarade, 200. Hélène, 50. Michel B., informaticien, 500. M. Barbet de K., 50. M.R., 500. Christopher, 50. Les parents par sympathie pour Arlette, 100. D. Venuy, 10. G. Biwer, 10. Claudie, 100. Une prof, 10. Michèle, 100. Patrice, 50. Buchy, 10. Lévy Henri, 30. Peron Dominique, 5. Un employé de banque, 50. Jouanne Christine, 30. Pinier Mylène, 15. Un retraité, 100. Un colleur, 100. Un imprimeur, 50. Dédé, 10. X, 25. René, 25. Jules, 10. Une chercheuse, 50. Un chômeur, 20. X, 50. Un retraité, 60. Guikovaty, 200. Cances, 50. Claire, 10. Jean, 50. Colette, 50. Pour Arlette, 1.000. Julia, lycée de Noisy-le-Sec, 100. Nicole, lycée de Noisy-le-Sec, 50. Bensussan, 250. Pat, 50. Roman Philippe, 20. Jacques Brezant, 20. Un copain, 10. Gonnot, UAP Le Pelletier, 40. J. Matricon, 50. Anonyme, 10. J. Klein, 50. Labat G. (Quimper), 20. Martial et Mado, 40. Raspail Simone, 50. Un mareyeur, 100. Martine, CCP Bourseul, 200. René, 195. Janine, 50. Brigitte, 100. Bernadette, 50. R.L., personnel administratif de l'Université Paris X, 50. B.P., étudiant à la faculté de droit de Paris X, 50. M.B., PTT Paris 18, 50. Pascal, 300. Evelyne Damien, 50. Bruno, 20. André, 10. Frangine, 10. Françoise, 65. Un copain d'un centre de tri, 30. Colin Lucie, retraitée Vosges, 20. Colin, sympathisant, 100. Hamada, 150. Plastiqueur de cartes d'Aubervilliers, 10. Patrick, 50. Antonio, 20. Jean-Paul, 50. Véronique Suarez, 100. Un chauffeur routier, 20. G., travailleur EDF, 50. Wyckhuys, 10. Larouzée Jaco pour Gillou, 20. Bezzina, 30. Un copain, 300. René François, sympathisant, 10. Huguette, éducatrice, 20. Frank et Annie Treguer, liberté d'expression, 25. Moustier Ventadour Egletons 19, 100. Daniel, RNUR Siège, 50. Philippe, manutentionnaire, 10. Jean-Marie et Michèle (Paris), 500. Denis, Montauban, 200. Langlois (Lantillac), 20. FRA, 100. Une chômeuse, 10. Un travailleur pas très fier, 20. HOPITAL ST-JOSEPH : Geneviève, 100. Marie-Claude, 50. FLERS : M. Egée, 100. Simone, chômeuse, 20. Françoise, Athis, 20. Un travailleur indépendant, Athis, 50. La boulangère, Athis, 5. Pascale, Athis, 5. A.L., 150. Catherine Bosredon, 50. F.D., 50. Anonyme, 150. O.L., 40. P.R., 50. C.V., 30. E.M., 30. D.B., 100. Jean-Louis, 300. Perrin, 100. Cheminot, Villiers-sur-Marne, 10. Ajzenberg Nina, 200. Ajzenberg Véronique (Paris 18e), 100. Une lycéenne de Mistral, 10. Un étudiant, 50. Un professeur, 5. Edith, 20. Izard, 100. Félice Françoise, 30. Loric, 28. Pierre, 10. Un commerçant, 25. Boyer, 12. Un sympathisant, 10. Une infirmière, 50. Le photographe, 40. Retraité RNUR, 25. Jeune femme, 5. Pierre, 60. Anonyme, 50. L'amie Tony, 400. Jo Aïta, 400. Christian, 50. Pierre Luc de Massy-Palaiseau, 10. Une sympathisante (Bernay, Eure), 20. Monique, Mirambeau 17, 35.

ALPES : Salade noire, 10. Professeur Moutiers, 50.

THIERS : Beaucoup d'estime, 5.

GARD : Mercoire, 50. Maire du Gard, 50. Mère d'une copine, 35. Martigues, 70. Lénou, 50. Taloch, 40. Soutien vente somme 10. François, 100. Titi, 100. Jean Daniel, 300. Brun M., 1.000. Alain T., 150. Daniel Chamson, 100. Alvarez Amador, 50. Françoise, 200.

VAUCLUSE : Annie, Yves, 30. Jean-Philippe, 10. Evelyne, 20.

Souscription (suite)

CHARTRES : Un sympathisant, 15. Joël, 10. Un sympathisant, 10. Camarade Choisne, 10. Patrick, 30. Lycéen (Agen), 47. Anonyme, 3.

OISE : Emile Mouzet, 50. Debove Sylvie, 10. Suzanne, 20. Claudette Legros, 20. Serge, 10. Alphonse, 20. Roberte, 15. Révoltée mais fauchée, 55. Jean-Pierre (Compiègne), 25.

SOMME :Anonyme, 50.

NORD : Annie Doublet, 100. Michel Vidrequin, anarchiste à 100 %, 100.

REIMS : Daniel, 20. Marie-Hélène, 200. Illisible, 20.

MARNE : Madeleine, 20.

REIMS : Thierry, étudiant, 150. Divers, 10.

PARIS : Ouvriers Rhône-Poulenc, 50.

SARREGUEMINES : M. Roger Amor, 100.

DENAIN : Un membre du PS, 10. Gaby, 10. Famille d'un copain, 60.

MEUSE : Fedit Yves, 50. Balty, 50. Bister, 50. Guieysse, 30. Matschek, 50.

PARIS : Delbos, 50. Robert, 200.

COMPIÈGNE : André, 10. Denis, 100.

AMIENS : Enseignant, 100. Charlier, 10. Une enseignante, 100. Prieur Isabelle, 50.

SARREBOURG : Alain, 10. Réunion, 15. Patrick, 14.

TROYES : Une travailleuse, 10. Un retraité, 10. Un élève, 5. Une travailleuse du textile d'Estissac, 15. Une travailleuse, 10. Un passant, 5. Thomas Laurence, 10. Ma sœur, 50. Dedieu, 20. Pouzin, 50. Mathilde, 100. 7 participants au meeting de Troyes, 50.

FINISTÈRE : Padeau, 5. Patrick, 10.

DORDOGNE : Marché de Ribérac, 5. Soutien, 2. Marché Sarlat, 40.

LE MANS : Sympathisant AGF, 100.

CHARENTES-MARITIMES : Yann, 30.

SAINT-LO (Manche) : Un sympathisant, 10. Infirmière sympathisante, 5. Pour arrondir avec le journal, 5. Un sympathisant (Villedieu Marché), 10. Un sympathisant, 10. Marché, 5.

MEUSE : Pour le succès d'Arlette Laguiller, 300. Daniel, 50. Marquant, 10. Un ouvrier d'Utard, 5. Soutien, 11. Yvon, 5.

AMIENS : Sœur d'un copain, 100. Meeting Amiens, 90.

CALVADOS : Bayeux : Eschinasi Agnès, 50. Reifenrath Michèle, 50. Molay-Littry : Paulette Philippines, 30. Marcel Philippines, 20. En soutien, 5. Anonyme, 50. Anonyme, 100. Soutien divers, 25.

ILLE-ET-VILLAINE : Illisible, 50. Soutien, 15. Soutien, 20.

MANCHE : Etudiant « pour le socialisme », 100. D. Monfort, 50. Sympathisant Cherbourg, 20.

FORBACH : Claudine, 6. Malick, 1,50. Meeting Forbach, 45. Un travailleur de Behren, 5. Un couple de Behren, 5. Anonyme, 5.

HAUTES-ALPES : Tosti Serge, 50. Employé des PTT, 50. 2 sympathisantes, 50. Une étudiante, 10. Une étudiante, 20. Une infirmière, 20.

MARSEILLE : Sympathisant Marseille, 200. Isabelle, 10.

GAP : Schmidt, 150.

GRENOBLE : Un prof, 50. Une amie, 100. Une dame sympathique, 5.

ISÈRE : Collecte : 13 travailleurs de Péchiney UK à Jarrie, Isère, 53. Un ouvrier RPI Pont-de-Claix, 20.

MONTPELLIER : Sympathisante Croix d'Argent, 10. Un lecteur de LO, 15. Anonyme, 10. Sympathisante PTT, 10. Léger, 400. Sympathisant, 50. Collecte Direction Régionale des Télécoms Montpellier, 43. Anonyme Croix d'Argent, 160. Ouvrier Euroceral, 50. Leroux, 2.

CHANTIERS NAVALS DE LA CIOTAT : Sympathisant CNC, 30.

ALPES-MARITIMES : Soutien vente Nice, 10. Un sympathisant prof au marché, 50.

HERAULT : Sympathisant anonyme, 10. Bansept Dorgal, 45.

CREUSOT-LOIRE SAINT-CHAMOND : Un travailleur de CLESID, 10. Un autre travailleur de CLESID, 25.

NANTES : Un sympathisant, 50. Un copain, 20. Bruno, 30. Un copain, 150.

TROYES : Une sympathisante, 100. Pereira Manuel, 100. Patrick, enseignant Troyes, 100. Marie-Thérèse H., contre la bombe et l'armée, 50. Un travailleur, 20. Une travailleuse, 10. Agent hospitalier, 25. Agent hospitalier, 25. Une AS, 40. Morie Michèle, 20. Pierrot, 100. Michèle, CHT, 100.

ARDENNES : Un militant, 50. Matzedda, 50. Gobin P., 100. Bruneaux C., 10. Picart Christain, 100. Après un pot, 18. Bosserelle, 20. Un habitant d'Héraucourt, 10. Laurent B., 10.

VAUCLUSE : Vigne, 30. Un coluchiste, 25. Femme de ménage, 50. Deux assistantes sociales, 150. Les travailleuses familiales, 30. Pour une autre société, 50. Arlette, c'est la vérité, 100. Sabatier, 500. Dominique, 1.000.

DEUX-SEVRES : Couple de paysans des Deux-Sèvres, 100. Castelot, 100. Guillerit, 50. Peltreau, 50.

GARD : Coumivaud Alain, 100. Un lecteur de LO de Pont-Saint-Esprit, 25. Ce qui me reste, 2. Une lectrice, 10.

HERAULT : Mère militante, 500. P.A., 10. Claudette, 25. Mme Paris, 10.

LUNEVILLE : C.L., 5. Jean, 100. Bois, 10. Des exploités de Lunéville, 50.

NANCY : Anne-Marie, 100. Greff Patrice, 200. Simon Michel, 100. Postier Sud, 15. Carminetti, 15. Machiniste, 10. Villaume, 15. Poirot, 50. Pontier à pinces, 10. Greff Monique, 30. Yves, 10. Charollais Alain, 30.

LORRAINE : François (Jceuf), 400. Jeannot, 20.

MOSELLE : Germain (Forbach), 50. Martine, 20. Patrice, 20. Pascal, 100.

REGION PARISIENNE : Francine, 20. Aline, 10. Alvira, 20. Maria, 10. Felicia, 5. Lucie, 10. Micheline, 10. Claire, 10. Roger, 5. Un ami de LO, 100. Daniel, 10. Mme Lecoq, 10. Malika, 10. Anonyme, 30. Ribot, 100. Michel, 5. Bertrand, 15. J.-Luc, 50. Un OS, 5. Anonyme, 40. 11 travailleurs de Flins, 230. Une lycéenne, 10. Un technicien, 20. Serge Hethieu, 10. P.W., 10. Un technicien, 20. Une amie, 300. Un professeur, 60. Pierre, 10. J.-Luc Murat, 50. Annie Michel, 50. Ouvrier Chausson, 100. Copain, 10. Sympathisante, 10. Joël, 20. Philippe, 100. Thierry Carteron, 25. Rir (LMT), 50. Piecourt, 100. Deux belles sœurs, 150. Pacory Fabienne, 50. Pacory Max, 50. Cornu Claire, 20. Mme Feret, 10. Un ouvrier Renault, 20. Finzi Jacqueline, 20. Philippe, 30. Claire, 100. Didier, 20. Une copine, 5. Une copine, 5. Un copain, 10. Sympathisant, 5. Un copain, 10. Alain, 15. Une collègue sympathisante de Noisy, 15. Mme Seigneur, 10. Claude, 100. Thierry Dolo, 20. G., 3.500. Un sympathisant de Paris, 100. Un ami, 100. L'éducateur, 30. La psy, 25. Une copine, 25. Entretien, 20. Cuisine, 30. Une collègue, 50. Les marchands de musique, 120. Une mère, 200. Picard Anne-Marie, 100. Leroux Martine, 50. Bernat Jean-Phillipe, 30. Michel Gobain, 30. Jacky (archives), 10. Emile (archives), 50. Philippe (archives), 200. Blurard (Champigny), 100. Jean-Marc (archives), 20. Gabriel, 20. Dumontet Florence, 100. Higginson Martine, 10. Isnard André, 50. 2 collègues SED, 20. 1 syndiqué CGT (PTT-TRN), 15. 1 employée SED, 10. Soutien, 5. Chaintreuil, 100. Boutillier, 100. Alenard, 50. Arsène, 50. Un travailleur, 50. Liliane de La Courneuve, 50. Un prof de Paris, 50. Cyrille, 25. Jean-François, 20. Alain, 25. Florence, 20. Laurence, 40. Sylvia, 250. Catherine, 20. Patrick, 100. Martine, 10. Paquet Y., 20. Marcel, 20. X., 5. Letendre Hélène, 100. V. Glane, 50. Viteaux, 20. Delaugerre Alice, 100. Un copain, 200. Jean-Pierre Thiplot, 200. Goupil, 50. Petropalovsky, 20. 1 sympathisant, 30. 1 camarade, 10. Hevry, 50. François, 150. Micheline, 20. S. Ghamri, 30. Sylvie, 50. Sylvie, 10. Marcel, 10. Anatole, 10. S. Ghamri, 20. Langrognat E., 10. André, 10. Nicolas Monique, 50. Line Christian, 10. Delannoy B., 30. Ferjault M., 20. Krasowski, 10. Delpech M.A., 200. Ballancea, 10. Pradeau, 10. Martinez M., 30.

CAF PARIS : Une employée, 10. Une ATHQ, 20. 4 employées, 50. Chevé, 50. Y. Jonat, 10. 2 employées, 30. Mme Jacquot, 20. Armingo, 15. Un employé, 20. CRB (Centre de Recherches du Bouchet) : Union gauche, 20. PCF, 10. Pour Arlette, 500. Ça gaze, 15. La montagne, 50. Langlois, 300. Le copain du copain, 200. X., 5. Levystrauss, 20. En retard, 100.

ANPE-DG : Evelyne, 20. Michel, 20. Valérie, 20. Vincent, 20. Fabienne H., 20. « Petit » soutien, 5. Catherine, 10. Sylvie, 10. Pascal, 5. Pierre M., 10.

SNECMA-CORBEIL : Diogo, 100. Corlouer, 30.

SNCF (Chapelle) : Gabriel, 50. Aiguilleur, 10. Louis, 10. René, 10. Aiguilleur, 10. Joseph, 15. Mimile, 20. Symathisant Arlette, 20. Richard L., 10. Un cheminot VB, 10. CRMV, 15. Nanard, 15. Lagarde, 10.

CHAUSSON CREIL (Oise) : Loukili, 10. Belkacem, 10. Malik, 10.

ALSTHOM SAINT-OUEN : Un ouvrier, 20. 2 ouvriers, 20. Un autre, 100.

INTER ARCHIVES (Paris) : Agnès, 50. Jean-Michel, 50. Brigitte, 50. Tarres, 100.

TRI-MONTPARNASSE : Lecesne, 100. Eric, 50. Yves-Marie, 50. Pierre, 50. Yvon, 30. Dédé, 30. Dufour Denise, 100. G. Lecene, 50. Marc, 20.

ABEILLE-PAIX (Paris) : Un copain, 300. A.R., 100.

LYCEE BONDY : Patricia, 30. Nicole, 20. Laurence, 20. Manyach Sylvaine, 10.

CRETEIL : Marc, 200.

STAINS : Lafronde, 5. Malouck, 5. Alain, 6. Dario, 5. Gino, 5.

VILLETANEUSE : Mame Slimane, 15. Norah Slimane, 10. Sophie, 100. Jocelyne, 10. Fougeros, 20. Alain, 25. Rocky, 10.

HERAULT : Soutien, 12. Soutien, 15. Un sympathisant, 50. Alvergne, 70.

CAEN : B.P., 10.

THIZY (Rhône) : 16,10 de L.J.P.

ST-GILLES (Gard) : P.M., 100.

VIERZON : A.J.C., 25.

COGNAC (Charente) : Les copains Cognac, 300. Les copains de Richard, 75.

BORDEAUX : Marsan, 50. Pol, 8. Collecte usine Capdevielle Hagetmau (40), 126. Françoise Gomez, 40. Eric, 50. Mère, 5. Sœur, 50. Copain, 5. Copain de Neuneu, 50. Dominique, 50. Marchusson, 20. Grimbert Jacqueline, 30. Babeth, 100. Tucoulet, 50. Mme Henri, 30. Mlle Henri, 30. Dominique, 20. Marc, 30. Kiki au chômage, 10. Sympathisant, 50. Lecteur LO, 40. Militant PC Lamont, 30. Symathisant, 10. Un voisin, 15. Maryse, 13. Anton, 15. Bruno, 20. Frédéric, 100. Collecte meeting Bordeaux, 1.388. Frère sympa, 50. Anonyme, 10.

LANDES : Jean-Jacques, 10. R. Pouget, 100. Bernard Dupau, 50.

BERGERAC : Un lycéen, 15.

CREUSOT : Soudeur, 50.

ROUEN : Mme de Lhopital, 10. G. Parmentier, CFPA Rouen, 20. D. Poiteau CFPA Rouen, 50. Elisabeth, 60. Un cheminot, 5. Hervé P., 5. Un cheminot, 10. François, 150. Vacavant, 50. Une sympathisante, 100. Sympathisante, 100. Sympathisante, 100. Employée Sec Soc, 30. Cram Rouen employée, 30. Un sympathisant, 50. Mme Dubois (Bernay), 50. Sympathisant de Le Torpt, 20. Sympathisant de Pont-Audemer, 20. Soutien réunion Pont-Audemer, 17,50. Soutien marché Pont-Audemer, 10. Soutien marché Bernay, 0,50. Jean, 50. Boc, 10. Un intérimaire Manpower, 5. Un travailleur de Bréguet-Deville, 10. Philippe pour soutenir Arlette, 10. Calcutta, 10. Un ouvrier de Quatre-Mares, 20. Un chômeuse, 15. Un retraité, 15. Floury, 100. Un enseignant de Petit-Quevilly, 50. Un habitant de la Grand-Mare scandalisé à la suite de l'incendie, 30. Une retraitée, 20. M. Fimes, 20. Un copain des ac. de Pompey, 50. Soutien à LO, 50. Des amies, 20. Des amis, 10. Salze, 20. Fauchard, 10.

CAEN : Jean-Pierre, 300.

ELBEUF : Mallet Blanche, 10. Grimoin, 10. Lecouturier, 10. Pollefort, 20.

LYON : Mione, 14. Sylvain pendant un collage, 10. Une secrétaire de l'hôpital Herriot, 80. Diebolt, 105. Buron, 10. « Pour qu'Arlette continue », 40. Mère d'un copain, 100. M. Goutjier (Valence), 100. Ouvrier Rhône-Poulenc St-Fons, 100. Soutien Montélimar, 5. Soutien Tain-l'Hermitage, 5.

MONTBELIARD : Grand-mère Germagny, 100. Peugeot Carrosserie Sochaux : Guyez Bernadette, 10. Lecompeller Gilbert, 5. Anonyme, 10. Belaïd Afid, 10. Vasseur Robert, 50.

BELFORT : Une écolière, 11. Marie-Claude (hôpital), 200.

PARIS : Bazin, 60. Robert (Nogent), 50. Jean-Claude, 45. Monique, 100. Daniel, 50. Claude, 100. Jeannot, 15. Pierrot, 50. Nanar, 20. Jean, 60. Mallar Renault, Saint-Ouen, 20. M. Dutertre, Lille, 50. A. Cornu, 100. Yves, 50. Carmen, 13. Bradamandis E., 60. Jean-Luc, 20. Ramassamy, 50. Pollux, 50. Professeur d'atelier LEP, 200. C. Verdier, RNUR Billancourt, 40.

PARIS PTT : Jacques, 50. France, 10. Monique, 50. Annette, 50. Anonyme, 20.

PARIS : Jaminet, 100. Marchand, 25. Derid, 40. Une militante féministe socialiste, 50. Un interdit de vote, 10. Pour que LO puisse se présenter, 30. Jean, 40. Un copain, 25. Sabine, 50. Campo, 20. Marc, 50. N'Diaye, 30. Dridi, 10. Danielle, 100. Sympathisants, 50. Sympathisants, 150. Babiel P., 10. Un prof, 100. Marché Clamart, 10. Fabienne, 50.

CENTRE TECHNIQUE RENAULT RUEIL : Dessinateur CTR, 50. Deux sympathisants timides (CTR) Vonikoglov, 10. Momo, 5. Ouvrier CTR, 50. Chauffeur-livreur, 100.

RNUR Département 12 : Brouard, 100. Chouvin, 20. De Pierrepont, 100. AA, 5. Ben Abdoune, 20. Y. Richard, 30. Vincent D., 30. RT, 60.

RHONE-POULENC SIEGE (COURBEVOIE) : Juju, 30.

MARNE : Une pauvre retraitée Frignicourt, 20. Ricky et Christitinine, 10. Mère de trois chômeurs sans indemnités, 25. Philippe pour arrondir, Vitry-le-François, 5.

PARIS : Grellier, 300. Michèle B. « à bas l'exploitation », 50. Pierre, militant PC, Saint-Denis, 15. Anonyme, 10. Un copain de Toulon, 15. AC, Nanterre, 10. Stella, 10. Lolita, 10. Annick, 100. Claude, 200. Josiane, 100. Yves, 200. Mustapha Benslimane, 100. Anonyme, 100. Mauricette Germack, 50. Sylvie Escande, 100. Nadine Dumont, 400. S.G., Vence, 300. Christine, 100. Afobé, 50. Bétour, 20. Bémariel, 50. Mamadou, 100. Lecteur africain, 15. Anonyme, 400. Un copain (RD), 5. Marie, 128. Claire Paslaru, 30. Une sympathisante de Colombes, 400. Une sympathisante de Courbevoie, 50. Grandin, 100. Anonyme, 30. Anonyme, 20. Sympathisant, 100. Directrice d'école, 50. Un Saint-Bauzillois (34190), 100. Kelder, 5. Jamelier, 10. Professeur Mme Poulet, 100. Michèle, 30. Jean-Claude Touati, 100. Anna, 50. Frantier, 100. Vive la révolution, 10. La révolution demain, 100.

LYCEE TECHNIQUE CHATENAY-MALABRY : Richard Moyon, 100. Paul Pouponnot, 100. Ma vie a son mystère, 50. Simone Wasfelner, 100. Françoise Jacque, 10. Maurice, 10. Briffaud, 100. Hélène, 250. Régine, 20. Odette, 10. E. Bourg, 20. Sabet, 100.

BEAUVAIS : Gérard, 55. Des vieux copains, 20. Un copain, 200. Des copains, 100. La tante d'un copain, 15. Boutard, 20. Des travailleurs de DBA, 20. Renaud, lycéen, 40. Artisan, 20. Anonyme Crévecœur, 50. Corine de Beauvais, 30. Fonctionnaires pas nantis, 100. Prof. Beauvais, 10. Une autre Arlette, 10. Régine, 5. Nani, 10.

OISE : Varda, 100.

SOMME : Hecquet (Saint-Blimont), 5. Fleur de Saint-Valérie, 35. Delignières, 10. Reine Mawgin, 10. Un ouvrier de Saint-Gobain, 15. Christian Denis, 50. M. Derosereuil, 50. Un ouvrier de Flixecourt, 50.

NORD : Raux, 50. Leclercq, 30. Dominique, 250. Alain, 200.

NANTES : Etudiant, 50. Prof., 100.

BREST : Un maître en X, 10. Copains tôlier, employée de bureau, 150.

SAINT-BRIEUC : Un étudiant, 10. Sympathisant, 10. Illisible, 20.

CHOLET : Jean-Luc et Colette, 20.

TOURS : Louisette, 10. Claudie et Jackie, 40. Jean B., 1. Hudebine, 1. Daniel, LEP, 30. Réunions Fontaines, 10. Intérimaire, 40. Etudiante infirmière, 50. Etudiante, 50. Pascal et Nelly, 50. Robert, SNCF, Tours, 12. Alain Brada, 200. Métreur, 50.

POITIERS : Etudiante, 100. Colette, 15. Arrayago, 30.

RENNES : Françoise, 5, qui j'espère aideront une militante que j'apprécie à sa juste valeur. Marie-Paule, une jeune révoltée qui t'apporte son soutien, bonne chance, 5. Geneviève Dufouil, 2. J'ai 18 ans et je t'apporte mon soutien, 3. Philippe D., 2. Illisible, 3. Une fille qui n'apprécie pas la société actuelle, 5. Je t'apporte mon soutien en tant que lycéenne, 3. Bernard, 3. Loïc, 2. Un jeune révolté, 2. Béber, 3,50. Jeune travailleur, 5. Moi, 1,50. J.L., éducateur, 200. Claire, AS, 200. Joseph F., 40. Un chômeur de Brest, 150. Un copain de l'hosto, 50. Une ASH, 10. Une collègue, 25. Bernard, 30. Evelyne et Daniel, 50. Un copain, 25. Madec, 50. Un chômeur, 100. Elisabeth Lotrian-Ginouené, 30. M. Edith Auffray, 20. Un étudiant Béotien, 10. Un copain lycéen J. Macé, 15. Copain étudiant, 15. Jean-Michel, étudiant, 10. Philippe, étudiant, 20. Elisabeth, 10. Anonyme, 20. Jeannine, 30.

ANGERS : Meeting Saint-Florent, 14. JR, 10. Lucky, 30. E. Villcoq, 30. J. Martin, 10. Frangine Copain, 500. Un hospitalier, 40. Une infirmière du CHU, 50.

MONS : Une camarade des 3 Suisses, 50.

LILLE : Marc, 20. Hervé, 10. Christian, 10. Marie-Pierre, 10. Elisabeth, 15. Pauline, 10. Brigitte, chômeuse, 15. J.C.D., 200. Un cheminot, 100.

NIMES : Une copine, 179.

AIX-EN-PROVENCE : Ramero, 20. Nicole Tabet, 200. Un appelé du contingent, 100. Un autre appelé du contingent, 100. Un troisième appelé du contingent (2e versement), 50. Pour notre petite copine Arlette, 100.

MARSEILLE : Monicelli, 15. Gars pendant une vente, 5. Un fonctionnaire, 10.

GRENOBLE : Meyer Gisèle, 30. Meyer Jacques, 20. Pour la campagne, 5. Sympathisante, 100.

TOULOUSE : Vive Arlette et Coluche ! Signé : Adenosyne, 30. Montauban, 10. Montauban, 5. Montauban, 5. Un ami, 20. Un agent hospitalier, 10. Un agent hospitalier, 10. Un retraité, 20. Une sympathisante, 100. Un admirateur d'Arlette (INSA), 10. Un étudiant INSA, 10.

ALBERT : Dédé, ouvrier SNIAS, 10. Daniel D., 10.

RATEAU LA COURNEUVE : Jouannin, 100. Khlat, 50. Serrano, 50. Chayneau, 50. Dessinateur anonyme, 20. Un autre anonyme, 10. Quémener, 50. Sédénio, 10. Ducreau, 20. S.M., dessinateur, 10. Mme Pronier, 20. Employé service technique, 10. Ebel, 10.

COMPIEGNE : Jean-Michel, 20. Un jeune, 15. Une câbleuse, 10. Une contrôleuse, 10. Une contrôleuse, 10. Une contrôleuse, 5. Gilles, 100.

DENAIN : Marc, 20.

AMIENS : Un cheminot, 10. Un employé PTT, 30. Un prof, 30. Un cheminot, 10. Un cheminot, 5. Un cheminot, 505.

THOMSON SAINT-DENIS : Patrick, 150. Ghislaine, 100. Sylvie, 20. Maurice, 10.

PARIS : Colin, 10. Sylvia, 50. Joëlle, 100.

BESANÇON : X, 10. Brigitte Meillet, 20. NN, 30.

STRASBOURG : Une copine, 5. Michèle, 10. Alain, 40. Sylvie, 100. Bernard, 100. Sympathisant Meinau, 85. Femme de la Meinau, 30. Georges Cronenbourg, 50. Antoine, 150. Anne et Thierry, 100. Institutrice sympa, 30. Membre du PCF solidaire du combat révolutionnaire, 2. Etudiants ex-(futurs ?) grévistes, 10. Etudiant libertaire, 5.

FILMS

« San Mao, le petit vagabond »

Film chinois

Ce film, interdit en Chine au moment de la Révolution Culturelle (et son auteur arrêté, d'ailleurs), est ressorti en 1978. Il met en scène un personnage de bande dessinée populaire paraît-il, dans la Chine des années 1945-1950. San Mao est une sorte de gavroche de Shangaï, un Shangaï où l'extrême misère côtoie le luxe insolent de quelques privilégiés.

San Mao tente difficilement de survivre. Est-il tout heureux d'avoir trouvé un journal à vendre, parmi les petits crieurs des rues, qu'il s'aperçoit à ses dépens qu'il s'agit du numéro de la veille ! Aide-t-il les cyclo-pousses lourdement chargés de gros messieurs importants à escalader les côtes, qu'il est récompensé d'une énorme bosse, ayant été entraîné dans la descente. Il se fait exploiter par un caïd qui organise à son profit des bandes d'enfants, est recueilli par des pickpockets qui le battent pour son trop bon cœur. Affamé, il finit par se vendre à une famille riche qui veut l'appeler « Tom » et en faire une sorte de singe savant, à montrer dans une fastueuse réception. Mais dans ce beau monde, il y aura des invités inattendus : San Mao a invité tous ses copains... qui pillent les victuailles !

Le film, tourné juste après 1949, s'achève par l'arrivée joyeuse de l'armée de Mao Tsé-toung à Shangaï. Mais il est beaucoup plus qu'un film de propagande et donne une idée de ce qu'était la Chine aux mains des colonisateurs occidentaux, avant Mao.

Jean HAINAUT

« Excalibur »

Le film fait revivre la vieille légende celtique à la gloire des Chevaliers de la Table Ronde et du roi Arthur. Il ne s'agit pas d'une reconstitution historique mais bien d'une légende, qui évoque certes la réalité des débuts du Moyen-Age avec ses guerres incessantes entrecoupées de courtes périodes d'unité et de paix concrétisées par l'élection d'un roi, mais qui offre certainement une image bien enjolivée de la chevalerie.

La beauté des images met en valeur la poésie de la légende et le film est si bien fait que nous tombons nous aussi sous le charme des personnages et de leurs aventures extraordinaires : l'histoire de Pendragon, à qui la Dame du Lac fait don d'Excalibur, l'épée magique ; la naissance d'Arthur, enlevé à ses parents par Merlin l'enchanteur, qui le prend sous sa protection ; l'affrontement chevaleresque du roi Arthur et du beau chevalier Lancelot qui devient son ami ; l'amour de Lancelot pour la reine, qui entraînera bien des malheurs ; la quête du Graal, un peu longue parfois, que mène les chevaliers de la Table Ronde pour retrouver sagesse et bonheur, et dont seul le jeune Perceval triomphera ; les maléfices de la fée Morgane, qui vole les pouvoirs du bon Merlin et s'acharne contre son frère le roi Arthur ; et puis surtout Merlin, le vieil enchanteur plein d'humour et de sagesse.

L'histore et la légende sont inextricablement mêlées, et le film nous touche aussi bien par la peinture des avantures humaines que par la poésie du surnaturel.

Dominique CHABLIS

« Pourquoi pas nous ? »

Jacqueline, une libraire vieillissante, qui, sous le coup de l'émotion et du mécontentement, ne rougit pas mais se met à loucher violemment ; un catcheur surnommé Cro-Magnon, tant il impressionne avec sa stature et son torse velu : tels sont les deux héros de ce film drôle et sympathique, réalisé d'après le roman du même nom de Patrick Cauvin.

Crispée derrière sa carapace de femme cultivée et d'intellectuelle éclairée, Jacqueline supporte mal son infirmité. Quant à Cro-Magnon, toujours maladroit et malheureux, il souffre d'être si affreux que sa seule apparition impromptue, en dehors du ring, terrorise toutes celles qui aperçoivent son abondante toison noire. Pourtant, après une rencontre tout ce qu'il y a de mouvementée, ils finiront pas s'aimer comme n'importe qui.

Et c'est bien là ce que semble vouloir nous dire ce petit film d'une heure et demie : il n'est finalement pas si indispensable que cela d'être beau, riche et bien portant, pour tomber amoureux !

Lucienne PLAIN

Sélection

Films récents...

TROIS FRÈRES.
de Francesco Rosi.

Trois frères retournent à la ferme natale, dans l'Italie du Sud. Une vision de la société italienne et de ses problèmes à travers l'évocation de la vie de chacun d'eux.

Gaumont les Halles 1er (vo). Impérial 2e. Studio de la Harpe 5e (vo). Hautefeuille 6e (vo). Montparnasse 83 6e (vo). Pagode 7e (vo). Elysées Lincoln 8e (vo). Gaumont Ambassade 8e (vo). Saint-Lazare Pasquier 8e. Convention 15e. 14 Juillet 15e (vo). PLM Saint-Jacques 14e (vo).

LE POLICEMAN.

Une évocation du Bronx, quartier pauvre de New York, à travers l'affrontement entre un policier pris de scrupules et ses supérieurs.

Gaumont les Halles 1er (vo). Berlitz 2e. Rex 2e. Cluny Palace 5e. Quintette 5e (vo). Montparnasse 83 6e. Marignan 8e (vo). Athena 12e. Nation 12e. Fauvette 13e. Sept Parnassiens 14e (vo). Convention 15e. Victor Hugo 16e. Clichy Pathé 18e.

ELEPHANT MAN.
de D. Lynch.

L'histoire véridique de John Merrick, être difforme, monstrueux, dans l'Angleterre victorienne.

Capri 2e. Berliz 2e. Quintette 5e (vo). Montparnasse Pathé 14e. Gaumont Ambassade 8e (vo).

...et moins récents

L'HOMME DE MARBRE.
d'A. Wajda.

L'histoire d'un ouvrier modèle « stakhanoviste » dans les années 1950 en Pologne,et qui finit par refuser de remplir le rôle qu'on lui demande de jouer. Le film se termine devant la grille du chantier naval de Gdansk, rappelle la répression de la grève des chantiers de 1970.

Studio Ursulines 5e (vo).

RETOUR.
de H. Ashby.

Le retour de soldats américains ayant combattu au Vietnam. Un réquisitoire accablant contre la guerre. A voir.

Châtelet Victoria 1er (vo).

CITIZEN KANE.
d'Orson Welles.

L'ascension impitoyable d'un magnat de la presse américain.

Olympic 6e (vo). Olympic 14e (vo).

DON GIOVANNI.
de Joseph Losey.

L'opéra de Mozart joué et chanté en décors naturels.

Vendôme 2e.

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ?

Du rire pendant 1 h 30. A ne pas manquer.

Paramount Marivaux 2e. Point Show 8e (vo).

LIVRES

« *La valise à l'eau* »

de Daniel Saint-Hammond

Vingt ans après leur départ d'Algérie, les pieds-noirs souffrent de nostalgie. Ils ont le mal du pays.

Arrivés en France dans des conditions pénibles, que l'auteur avait rapportées dans un livre précédent, *Le coup de Sirocco*, les héros de *La valise à l'eau* se sont depuis parfaitement intégrés à la vie métropolitaine. Ils sont plus français moyens que les Français moyens, si l'on excepte leur accent et ce mal du pays qui leur colle au cœur.

La simple idée de retourner au pays, de revoir les lieux de leur enfance, de retrouver quelques instants les bruits, les odeurs, les couleurs, la lumière dans lesquels ils ont baigné et dont ils sont imprégnés, éveille en eux toutes sortes de sentiments complexes et contradictoires.

Tout cela est raconté avec la verve et le langage imagé des pieds-noirs — on pourrait presque dire avec l'accent — mais aussi avec cette vantardise et cette forfanterie bruyante qui cache dans le fond une profonde sensibilité.

C'est drôle et émouvant à la fois.

Alain MARQUET

La valise à l'eau *de Daniel Saint-Hammond.*

« *Un nom de papier* »

ou l'identité perdue d'un immigré

de Céline Ackaouy

Mahiou, dit Mario, est né en Algérie mais il a grandi depuis l'âge de 3 ans au bidonville de Nanterre. Le livre retrace son histoire, marquée par la misère, la guerre d'Algérie, la délinquance et l'expulsion.

Du gamin battu par son père et qui grandit dans la misère du bidonville, on passe rapidement au petit délinquant qui va faire sa tournée de rapines au prisunic, avec en poche les commandes de ses copains. On suit Mahiou de l'Assistance publique en maison de correction, au rythme des ses incartades innombrables et des velléités de sa famille pour le reprendre ou se séparer de lui. Il connaîtra l'alcoolisme et la prostitution masculine à 17 ans, décrite avec lucidité.

Mahiou finit par se faire expulser et se découvre totalement étranger en Algérie. Il ne parle que mal la langue, et n'arrive pas du tout à se transformer en berger pauvre, comme le lui proposent ceux de sa famille restés dans les Aurès. Mahiou cherche alors à revenir clandestinement en France, et cela l'amène à fréquenter d'autres jeunes, perdus comme lui, et expulsés de plusieurs régions de France.

Ce récit se lit d'une traite. Il frappe par son ton de véracité, et fait ressentir avec force les problèmes de ces gamins ballotés par la misère entre deux pays également inhospitaliers.

Roger PERIER

Un nom de papier *de Céline Ackaouy. Ed. Clancier Guénaud. 231 p. 60 F environ.*

Ecole laïque, gratuite et... réactionnaire

A l'occasion du centenaire de la loi de Jules Ferry, instituant l'école gratuite, TF1 a diffusé mardi 16 juin une émission de Claude Santelli, retraçant l'histoire de cette école à l'aide d'interviews et d'évocations littéraires. Bâtie sur le souvenir d'anciens instituteurs passionnés par leur métier, sur l'évocation de textes de Pagnol, à la gloire de son père l'instituteur, ou de Jules Vallès, l'émission était vivante et intéressante. Le ton général, tout à la gloire des instituteurs d'autrefois, était à la nostalgie pour la vieille école, dispensatrice de la culture et lieu d'apprentissage de la vie sociale.

Mais il était aussi un brin critique pour cette école dont on apprenait que loin d'être le fruit de luttes sociales et de l'anticléricalisme, elle ne dut son existence qu'à la grande bourgeoisie protestante. Et au travers de quelques anecdotes, on situait cette école d'Etat qui avait pour but essentiel d'enseigner la morale bien bourgeoise et réactionnaire de la IIIe République. Témoin cette anecdote racontée par un vieil instituteur qui expliqua comment un même roman patriotique et clérical « Tour de France de deux enfants » **inspiré de l'histoire de deux jeunes Alsaciens réfugiés en France à la fin de la guerre de 1870, servit longtemps de Manuel aux instituteurs encore après 1920. Simplement les expressions** « Oh mon dieu » **étaient remplacées par** « hélas » **et les prières supprimées.**

C'est dire si la morale enseignée par l'école laïque ne différait que bien peu de celle des écoles religieuses traditionnelles. D'ailleurs les écoles Normales chargées de recruter et former les instituteurs avaient pour tâche essentielles de sélectionner un corps de fonctionnaires tout dévoués à l'Etat.

Quelques pages reprises de certains manuels de géographie ont rappelé aussi qu'il y a peu encore cette école enseignait le racisme officiel sous le vocable pseudo-scientifique de la théorie des races, théorie affirmant bien evidemment la supériorité de la race blanche.

Bref une émission agréable à suivre et vivante même si le parti pris du réalisateur de ne pas suivre une chronologie précise faisait qu'on s'y perdait parfois.

Annick MORIZET

L'école laïque a cent ans

C'est la Révolution de 1789 qui a marqué un tournant capital dans l'histoire de l'enseignement en France. Face à l'Eglise qui, jusqu'à présent, avait assumé les tâches éducatives, elle va affirmer les droits et les devoir de l'Etat. Mais il faut attendre un siècle encore et la IIIe République pour que la bourgeoisie parlementaire des Paul Bert et Jules Ferry crée l'école laïque, gratuite et obligatoire. La loi du 16 juin 1881 généralisa la gratuité de l'enseignement, celle du 28 mars 1882 institua la scolarité obligatoire de 7 à 13 ans. Elles ont été complétées par des lois sur la laïcité des programmes, des locaux et des maîtres qui ont achevé la transformation de l'enseignement en un service public.

Mais si elle échappait à l'emprise des curés, l'école n'échappa pas pour autant à l'emprise de la société de classes et à l'idéologie de la bourgeoisie.

Les instructions officielles de 1887 soulignaient que l'instituteur doit « **préparer et prédisposer en quelque sorte les garçons aux futurs travaux de l'ouvrier et du soldat et les filles aux soins du ménage et aux ouvrages de femmes** ». D'autre part, Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique de 1879 est le même grand bourgeois, ennemi juré de la Commune de Paris et tenant de la conquête coloniale de la Tunisie et du Tonkin dans les années 1880. Et puis, la fin du 19e siècle, c'est le temps de l'essor prodigieux du capitalisme. L'industrie moderne a besoin d'hommes qui sachent lire, écrire, compter. « **Voilà ce qu'il faut apprendre** » disait Thiers dès 1848. Mais il ajoutait aussitôt : « **Le reste est superflu** » ! Voilà bien le fond de la pensée des classes dirigeantes et cela marque bien les limites de l'école publique de la bourgeoisie.

Depuis le début du siècle, l'institution scolaire n'a, pour ainsi dire, pas changé. Autant la bourgeoisie ascendante a été capable de révolutionner de fond en comble l'école de l'Ancien régime en réussissant à faire dispenser une instruction laïque et élémentaire à tous, autant cette même institution est devenue un lieu de conservatisme social. Et alors que la bourgeoisie du 19e siècle avait su implanter de force des écoles dans les communes rurales les plus isolées, dans les années 1970, on a commencé en France à supprimer des classes rurales, sous le prétexte que les effectifs étaient trop faibles. La bourgeoisie vieillissante est, en effet, de moins en moins capable d'assurer ce service public, comme tous les autres, dans des conditions pleinement satisfaisantes.

L'école capitaliste n'a toujours donné qu'une instruction aux moindres frais aux enfants des travailleurs. Les seules écoles auxquelles la majorité d'entre eux ont accès, l'école primaire et les collèges techniques, sont aussi celles qui connaissent le plus grand dénuement.

Seule une société qui ne sera pas basée sur l'argent considèrera comme socialement rentable de consacrer d'importants moyens matériels et humains à l'éducation. Seule, une société qui ne sera pas fondée sur l'exploitation de l'homme par l'homme pourra combiner harmonieusement l'éducation, l'apprentissage en général et le travail productif en permettant l'épanouissement de chacun.

Annick MORIZET

Mots croisés

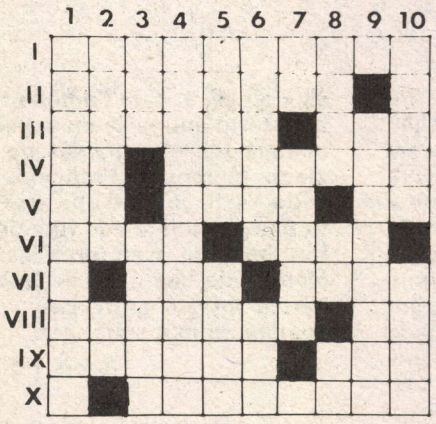

HORIZONTALEMENT. — I. Quand elle est petite, elle est vorace, mais quand elle est grande, elle est très maîgre. II. Oblige à faire une vidange rapide !. III. Certains le brûlent par reconnaissance. Marche au pas. IV. Seconde d'une série de sept. C'est une question d'habitude. V. Cœur de mère. On aime sa chaleur. Adverbe. VI. Récipients d'analyse. On le brûle rarement sans mal. VII. Tenta. Vieilles bêtes. VIII. Dit sans le dire. Voyelles. IX. Comme de vraies bêtes à concours. Mérite d'être remplacé. X. Fréquente certainement les arênes.

VERTICALEMENT. — 1. Un appui solide pour qui veut écrire. 2. Conductrice patiente. Mot de petit entêté. 3. Une demi-croûte. Elle donna son nom à un opéra de Puccini. 4. Il creuse pour permettre à d'autres de bâtir. 5. Avec ce champignon, pas la peine de prévoir du bon pain. Anneau métallique utile au forgeron. 6. Montrent les dents. Pas nouveau. 7. Lie. N'en démord pas. 8. Fils de Jacob. Conjonction. Puis coupé. 9. Il y a donc au moins des restes. 10. VIIIe d'Allemagne. N'est pas mien.

Solution du problème précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	d	i	f	f	i	c	i	l	e	s
II	i	d	e	a	l	i	s	e	r	a
III	r	e	n	c	o	n	t	r	e	r
IV	e	■	d	i	t	■	h	o	i	r
V	c	o	u	l	e	■	m	u	n	i
VI	t	■	s	e	■	t	e	x	t	e
VII	■	u	■	m	a	i	s	■	a	t
VIII	e	n	v	e	r	s	■	o	n	t
IX	p	■	a	n	i	s	e	t	t	e
X	i	n	s	t	a	u	r	e	e	s

AUX DOSSIERS DE L'ÉCRAN

Misère et révoltes au temps du Roi Soleil

Le film projeté en première partie de ces **Dossiers de l'écran, Le pain de fougère,** décrivait les famines et les révoltes paysannes à l'époque de Louis XIV. On y voit des paysans, réduits à l'état de mendiants, venir mourir de faim sur le pavé des villes, jusqu'à ce qu'une émeute finisse par éclater. On peut reprocher à ce film un peu théâtral de faire la part belle au clergé, présenté du côté des pauvres, même s'il tente de les apaiser. On peut aussi lui reprocher d'avoir enjolivé le personnage de Louix XIV et noirci celui de Colbert. Mais, dans l'ensemble, il y a le mérite de montrer que la misère du peuple ne s'expliquait pas exclusivement par des mauvaises récoltes et que les conséquences de celles-ci étaient amplifiées par la spéculation sur le grain, ainsi que par les impôts qui frappaient les paysans.

Le débat qui suivit, et dont les participants étaient presque tous des historiens, souleva bien des aspects intéressants du sujet. En particulier, l'un des invités montra qu'au 17e siècle les révoltes paysannes se sont développées en relation avec le renforcement du pouvoir d'Etat et les impôts nouveaux réclamés par cet Etat.

Ce qui fut montré très clairement, c'est le cloisonnement régional de la France de l'Ancien Régime : comment la circulation des marchandises (et en particulier du grain) était difficile, sans moyen de transport, avec des droits de douane à tous les cours d'eau, et comment une famine pouvait être localisée sans être secourue par une région voisine prospère. Ce cloisonnement féodal favorisait bien entendu les usuriers locaux, qui stockaient le blé de leurs récoltes et le revendaient deux, trois fois plus cher dès que les paysans en avaient besoin. Il fallut la Révolution française pour anéantir ce cloisonnement et constituer un marché national, y compris du grain.

Et si l'Etat de Louis XIV et de Colbert prenait parfois des mesures pour éviter les famines — et surtout les émeutes — ,il se gardait bien de lutter contre la spéculation... dont un Colbert n'était pas le dernier à profiter.

Jean-Louis CHAMPENOIS

Sélection

Samedi 20 juin

13 h 35. A2. Des animaux et des hommes. « Entre deux marées »... Le film montre la vie animale entre le flux et le reflux de la mer.

18 h 05. A2. Chorus : Southside Johny. Rhythm'n'blues, cuivres, guitares, percussions accompagnant la voix râpeuse de Johny Lyon.

20 h 30. A2. Les fils de la liberté. 4e épisode du feuilleton relatant l'épopée d'une famille française dans le Bas-Canada occupé par les Anglais au 19e siècle.

20 h 30. FR3. Une émission de François Reichenbach sur **Bela Bartok,** pour le 100e anniversaire de la naissance de ce compositeur, le premier à s'être penché sur les chants populaires de son pays, la Hongrie, mais aussi de toute l'Europe centrale et de l'Afrique du Nord.

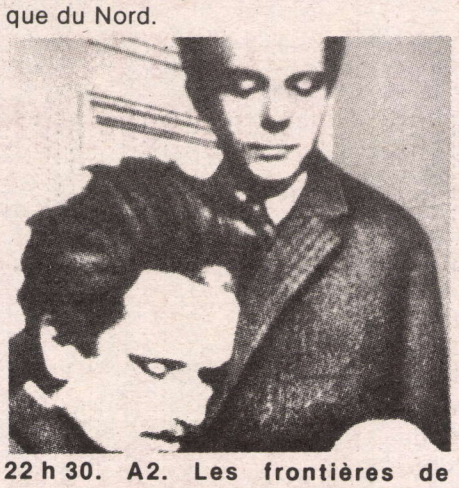

22 h 30. A2. Les frontières de l'inconnu, la conquête des eaux blanches en aéroglisseur. Expédition sur les derniers sentiers vierges de la planète, sur les torrents de l'Himalaya, les rapides de l'Orénoque, ou les marigots mexicains du Quintana Rio.

Dimanche 21 juin

16 h 30. FR3. Concert : Ouverture tragique, de Brahms, et **Alexandre Newski** de Prokofiev, écrit pour illustrer musicalement le film d'Eisenstein.

17 h 45. TF1. Le cœur sur la main, film comique d'André Berthomieu, avec Bourvil et Robert Berri.

17 h 45. A2. Western italien : **Mon nom est personne,** avec Henry Fonda et Terence Hill.

23 h 15. FR3. La griffe du passé, de Jacques Tourneur, avec Robert Mitchum et Kirk Douglas. Film policier.

Lundi 22 juin

20 h 30. FR3. Le trèfle à cinq feuilles, film avec Philippe Noiret, Jean Carmet, Paul Préboist, etc. Des bohèmes fantaisistes face à « d'honnêtes gens », intéressés et terre à terre.

21 h 00. TF1. Après la projection du film **Les évadés de la planète des singes,** un débat dans le cadre de l'émission **L'avenir du futur : « Existe-t-il une intelligence animale ? ».** Avec J. Carayon, entomologiste du Museum d'histoire naturelle, Paul Grassé, biologiste, A. Langanay, généticien, D. Morris, romancier et spécialiste des singes.

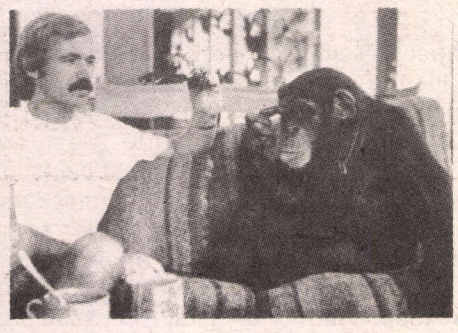

Mardi 23 juin

15 h 00. A2. La belle époque de Gaston Couté. Téléfilm sur le poète beauceron, interprété par Bernard Meulien. Plus qu'un chansonnier, Gaston Couté chantait son pays mais aussi la révolte des pauvres dans cette période du début du siècle qu'on appelait « la Belle époque ».

20 h 40. A2. Les **Dossiers de l'écran** ont pour thème « La fête à Paris ». Dans le cadre des réjouissances début de règne « mitterrandiste » ! Suivi vers **22 h 30** du film de Sacha Guitry **Si Paris nous était conté.**

Mercredi 24 juin

15 h 25. A2. Film : **La chartreuse de parme,** de Christian-Jaque, d'après le roman de Stendhal, avec Gérard Philipe.

19 h 20. A2. Un hommage à **René Clair,** cinéaste français d'avant-guerre.

20 h 30. FR3. Film italien d'Elio Pietri : **A chacun son dû,** avec Gian Maria Volonte. Tiré d'un roman de Leonardo Sciascia, décrivant la corruption des milieux politiques en Sicile.

Jeudi 25 juin

20 h 30. FR3. La mariée était en noir, de François Truffaut, avec Jeanne Moreau, Claude Rich, Michel Bouquet, etc. Une adaptation du roman policier de William Irish.

20 h 35. A2. Le grand échiquier, de Jacques Chancel, auquel il a invité Serge Baudo, chef d'orchestre, grand spécialiste de la musique de l'école française. Seront interprétées des œuvres de Paul Dukas, Berlioz, Ravel, etc. Sont invités également la cantatrice Edda Moser, Ella Fitzgerald et Monique Morelli.

21 h 30. TF1. L'enjeu. Magazine économique de François de Closets, Emmanuel de la Taille et Alain Weiler. Au sommaire : la compétitivité de l'industrie japonaise, les perspectives de l'agro-alimentaire, les diplômes dans l'économie, etc.

Vendredi 26 juin

20 h 30. TF1. Concert : L'Orchestre de Paris sous la direction de Georg Solti interprète des extraits de **Roméo et Juliette,** de Berlioz et la **Quatrième Symphonie** de Bruckner. En liaison avec France-Musique.

20 h 35. A2. Les fils de la liberté : 5e épisode.

IRAN

La fin de Bani Sadr ?

C'est avec le soutien de Khomeiny que Bani Sadr avait été élu président. (AFP)

Le débat au Parlement iranien sur « *l'incompétence politique du Président* » Bani Sadr qui commence samedi 20 juin, semble bien avoir toutes les chances de se conclure par la destitution de celui qui fut élu, avec le soutien de Khomeiny, président de la République iranienne, il y a maintenant 17 mois.

Le conflit entre le président et les religieux avait pris ces derniers temps un tour plus aigu. Depuis début juin, Bani Sadr n'a cessé d'être publiquement mis en cause et nombre de ses partisans ont été arrêtés. Le 7 juin dernier, son journal *Révolution islamique* était interdit. Bani Sadr et ses partisans, réduits à distribuer des tracts pour se faire entendre et à diffuser des discours enregistrés sur cassettes, parlaient de « *coup d'Etat rampant* », dénonçant les atteintes aux libertés et la tyrannie exercée par la hiérarchie religieuse. Et toujours sous la pression des religieux, Bani Sadr était destitué par Khomeiny, le 10 juin, de son poste de commandant en chef des forces armées.

Dans l'épreuve de force engagée, la manifestation du 15 juin qui devait, contre les religieux et en soutien à Bani Sadr, regrouper libéraux, laïcs, et « moudjahidinnes du peuple » (proches du maoïsme), s'est soldée par un échec de ces derniers et un succès pour les religieux. Il a suffi en effet d'une déclaration menaçante de Khomeiny, deux heures avant l'heure prévue de la manifestation, pour que certains organisateurs comme Bazargan et Bani Sadr lui-même, se désistent tandis que la foule des partisans de Khomeiny déferlaient sur la ville aux cris de « *Jugez Bani Sadr* », « *Exécutez-le* », « *A bas le nouveau chah* ».

Cet échec d'une manifestation dont l'un des mots d'ordre devait être « *résister au despotisme pendant qu'il est encore temps* », est dû, certes, à l'autorité dont jouit Khomeiny ainsi qu'au soutien que lui apporte toute une fraction de la population. Mais il est dû aussi à la couardise des organisateurs eux-mêmes et d'hommes comme Bani Sadr lui-même qui n'ont su que se désolidariser, au dernier moment, de ceux qui s'apprêtaient à manifester leur opposition au régime des religieux.

Alors, si l'issue du débat parlementaire qui s'ouvre samedi n'est pas encore certaine, il y a néanmoins de fortes chances pour que Bani Sadr puisse être, en effet, éliminé. Manifestement, la hiérarchie religieuse peut se sentir confortée par cette victoire. Victoire non seulement contre la personne de Bani Sadr, non seulement contre toute une partie du personnel politique iranien qui souhaite une évolution vers un régime véritablement parlementaire dans lequel les religieux seraient relégués au second rang. Mais, victoire aussi contre tous ceux qui ne se reconnaissent pas dans le régime des religieux, contre tous ceux qui rejettent les aspects dictatoriaux du régime et aspirent à plus de liberté.

Pour tous ceux-là, la journée du 15 juin a marqué un recul. Un recul qui traduit peut-être le rapport de forces actuel dans le pays, entre les partisans des religieux et les partisans de Bani Sadr.

Car le poids actuel de Khomeiny et de la hiérarchie religieuse vient de ce que c'est lui qui a dirigé et gagné la lutte contre le chah, alors que bien des politiciens qui se retrouvent aujourd'hui autour de Bani Sadr en étaient absents. Et même ceux qui étaient présents, y étaient derrière Khomeiny. Bani Sadr, comme toute l'opposition libérale au régime du chah, a contribué à élever Khomeiny sur un piédestal, à lui reconnaître une autorité absolue sur la direction de la lutte d'abord, sur la direction de l'Etat ensuite.

Parmi les supporters actuels de Bani Sadr, il n'y a pas que des politiciens à son image, ni que des hommes politiques qui s'étaient plus ou moins compromis avec le chah. Il y a aussi des gens qui se battent réellement contre la dictature pour obtenir plus de libertés, qui se réclament de la gauche et même de l'extrême-gauche. Et le plus grave, c'est bien qu'ils semblent accepter eux aussi de se ranger dans l'ombre de Bani Sadr, qu'ils en ont fait leur porte-drapeau alors qu'il ne peut leur apporter que le drapeau de la défaite, et alors que même si Bani Sadr est aujourd'hui en conflit avec Khomeiny, ils ont tout de même gouverné ensemble à la tête du même régime pendant près de deux ans.

Yvette BLONDIN

POLOGNE

L'URSS désavouée par la direction du PC

C'est par un désaveu formel que le Comité central du Parti Communiste Polonais vient de répondre aux critiques des dirigeants russes. Alors que ceux-ci par une lettre publique avaient explicitement critiqué la politique suivie par l'actuelle équipe dirigeante polonaise, pour son incapacité à réagir contre les *« menées antisocialistes »* et à désarmer *« le complot criminel contre le pouvoir populaire »* qui serait fomenté en Pologne par Solidarité, et alors même qu'une fraction des membre du Comité central polonais avaient repris à leur compte ces attaques, c'est l'actuelle équipe dirigeante qui vient d'être reconduite.

Voilà qui apparaît comme un succès marqué pour l'appareil du parti et pour l'appareil de l'Etat polonais face aux Russes. Ils se trouvent donc ainsi confirmés dans la voie choisie, celle du compromis avec Solidarité.

Et cela apparaît même comme un succès personnel pour Kania, si on en croit le journaliste du *Monde* qui rapporte que *« Kania devient populaire »*, lui, ce *« grand maître de la police pendant des années »* et que *« la Pologne a vu accéder au pouvoir avec indifférence ».*

Mais si Kania et avec lui la majorité de l'équipe dirigeante ont eu la possibilité de résister aussi sereinement aux pressions et aux critiques de Moscou, c'est précisément au mouvement des travailleurs polonais qu'ils le doivent. Les dirigeants polonais ont ainsi su mettre à profit, semble-t-il, une situation qu'ils n'ont pas créée. Car c'est parce que la classe ouvrière a tenu bon malgré les menaces de Moscou, c'est parce qu'elle a su imposer, malgré les menaces d'intervention militaire, ses revendications, c'est parce qu'elle s'est fait redouter par sa mobilisation par les dirigeants russes que ceux-ci n'ont pas osé risquer jusqu'à maintenant une intervention militaire en Pologne.

Si Kania a pu résister aux pressions de Brejnev, c'est grâce à la mobilisation de la classe ouvrière polonaise. (AFP)

Et c'est dans ce contexte politique marqué par le mouvement de la classe ouvrière que les dirigeants de l'Etat polonais mènent depuis plusieurs mois leur propre politique qui consiste à s'appuyer directement ou indirectement sur le mouvement pour prendre leurs distances par rapport aux Russes et aussi inversement évoquent la menace russe pour essayer de faire rentrer dans le rang les travailleurs.

Parce que si la force du mouvement en cours les sert dans la mesure où elle permet à l'Etat polonais de gagner plus d'indépendance, les dirigeants polonais voudraient pouvoir contrôler le mouvement, ce qu'ils sont bien loin de pouvoir faire encore actuellement.

Kania et par son intermédiaire l'appareil d'Etat national polonais vient de marquer un point face aux Russes. Parviendront-ils pour autant à se servir du crédit qu'ils sont, paraît-il, en train de gagner pour canaliser complètement le mouvement à leur profit et pour faire revenir les ouvriers sur d'autres aspects de leurs revendications ? Ce n'est pas dit.

Pour l'instant ce succès qu'ils viennent de marquer face aux Russes va dans le sens des aspirations populaires. Mais il n'est pas dit que les dirigeants polonais puissent faire revenir les travailleurs sur les augmentations de salaires, sur les prix ou encore sur les libertés conquises, tant que la mobilisation ouvrière reste ce qu'elle est.

Patricia MULLAN

TAMUZ

La France met en avant son service après-vente

Suite au raid contre la centrale nucléaire irakienne de Tamuz, le gouvernement français a déposé auprès de l'ONU une demande en vue de **« la condamnation de l'action militaire israélienne »** et de **« la juste réparation des destructions et dommages dont Israël a publiquement reconnu être responsable ».**

Cette démarche, si tant est qu'Israël soit désavoué, par l'ONU, et rien n'est moins sûr, ne sera sans doute pas suivie d'autres effets que les condamnations précédentes. N'a-t-on pas vu le gouvernement américain qui avait symboliquement refusé de livrer 4 avions F 16 à Israël décider d'apporter finalement publiquement son soutien à Israël par la voix de Reagan, qui a cru bon de plaider la défense d'Israël dans sa dernière conférence de presse ? Eh oui, les condamnations ne tiennent pas devant les intérêts des marchands de canons. Et Reagan n'a pas fait autre chose finalement que de se rallier aux arguments des marchands d'armes américains qui sont les meilleurs fournisseurs d'Israël.

Une attitude somme toute parallèle et identique à celle du gouvernement français, vis-à-vis de l'Irak. Le seul problème du gouvernement français, c'est de faire un geste sans doute symbolique, mais un geste, à l'égard de l'Irak, ou à l'égard des autres pays arabes vis-à-vis desquels la France a conclu ou pourrait conclure le même genre de marché qu'avec l'Irak. Les assurer en quelque sorte sur le plan diplomatique d'un service après-vente. La France est d'autant plus prête à réclamer la reconstruction par Israël des installations détruites à Tamuz, qu'elle a obtenu par contrat le marché jusqu'en 1989.

R.M.

FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE

à

MARSEILLE

Dimanche 28 juin à partir de 11 h

Parc de Valabre (près de Gardanne)

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 46.450.